



LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES Guide pratique 2026 - 2027



Guide réalisé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur pour la Région Sud.
Crédits photo : Adobe stock

SOMMAIRE

Introduction / Comment utiliser ce guide ?	5
1. Choisir une formation sanitaire et sociale	6
1.1 Découvrez un secteur porteur d'emploi	7
1.2 Se former en région Sud	9
1.3 Carte des Instituts de formation	10
1.4 Le rôle de la Région Sud	11
2. Accéder aux formations sanitaires et sociales	12
2.1 Formation initiale	13
2.2 Apprentissage	13
2.3 Formation continue	14
2.4 Validation des acquis de l'expérience (VAE)	14
2.5 Accès à la formation des personnes en situation de handicap	15
3. Les financements	16
3.1 Préparer son entrée en formation	17
3.2 Financement régional des formations	19
3.3 Autres financements selon votre statut	21
4. Les aides pour réussir votre formation	23
4.1 Aides individuelles régionales	24
4.2 Foire aux questions	31
5. Les formations qualifiantes par métiers	33
5.1 Les formations des professions paramédicales et de sage-femmes	34
Les formations accessibles sans le baccalauréat	
DEAMB : Diplôme d'État d'ambulancier	34
DEAS : Diplôme d'État d'aide-soignant	36
DEAP : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture	39

Les formations accessibles après le baccalauréat

DEI : Diplôme d'État d'infirmier	41
DEE : Diplôme d'État d'ergothérapeute	45
DEMK : Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute	47
DEPP : Diplôme d'État de pédicure-podologue	49
DEP : Diplôme d'État de psychomotricien	51
DESF : Diplôme d'État de sage-femme	53
DEMEM : Diplôme d'État de manipulateur en électroradiologie médicale	55
DPPH : Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière	57

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

DEAI : Diplôme d'État d'infirmier anesthésiste	59
DEIBO : Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire	61
DEP : Diplôme d'État de puéricultrice	63
DCS : Diplôme de cadre de santé	65
5.2 Les formations du travail social	67

Les formations accessibles sans le baccalauréat

DEAES : Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social	67
DEAF : Diplôme d'État d'assistant familial	70
DEME : Diplôme d'État de moniteur-éducateur	72
DETISF : Diplôme d'État de technicien en intervention sociale et familiale	74

Les formations accessibles après le baccalauréat

DEASS : Diplôme d'État d'assistant de service social	76
DEEJE : Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	78
DEES : Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	80

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

DEETS : Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé	82
CESF : Conseiller(ère) en économie sociale familiale	84
DEMF : Diplôme d'État de médiateur familial	86
CAFERUIS : Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	88
DEIS : Diplôme d'État d'ingénieur social	90
CAFDES : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale	92

Introduction

S'engager dans une formation sanitaire ou sociale, c'est choisir un métier utile, **humain et exigeant**, au service des autres et de la société.

En Région Sud, nous croyons profondément en la valeur de ces professions, essentielles au bien-être, à la santé et à la cohésion sociale.

C'est pourquoi la Région **investit fortement** pour permettre à chacun, quel que soit son parcours, d'accéder à ces formations exigeantes et porteuses d'avenir.

Ce guide vous aide à mieux comprendre ces métiers, les formations qui y mènent, et les ressources disponibles sur notre territoire.

Bienvenue dans un secteur qui recrute, qui évolue, et où l'on ne cesse jamais d'apprendre !

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide vous aidera à explorer la richesse des formations sanitaires et sociales : métiers du soin, de la rééducation, de la petite enfance, de l'intervention sociale, ou encore des fonctions d'encadrement.

Vous y trouverez les informations nécessaires pour :

- **Découvrir** le secteur et les débouchés.
- **Consulter les fiches-métiers** pour vous aider dans la construction de votre projet professionnel.
- **Préparer votre entrée en formation** et trouver l'établissement qui vous correspond.
- **Connaitre les aides régionales** disponibles et des conseils adaptés à votre situation : élève, étudiant, salarié, demandeur d'emploi...

ATTENTION : Les informations présentées sont à jour au moment de la publication. Elles peuvent évoluer en fonction des réformes nationales ou des adaptations régionales.

1. CHOISIR UNE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE



1.1 Découvrez un secteur porteur d'emploi

Un secteur engagé et porteur d'avenir

Les formations sanitaires et sociales préparent à **des métiers profondément humains**, au contact direct de tous les publics, en particulier les plus vulnérables : enfants, personnes âgées, en situation de handicap, en perte d'autonomie ou fragilisés dans leur parcours d'insertion.

Ces métiers sont essentiels au bon fonctionnement de notre société, et leur importance est renforcée par les défis de demain :

- vieillissement de la population,
- inclusion,
- accès aux soins dans tous les territoires.

En région Sud, ces formations ouvrent la voie à une carrière utile et valorisante, **dans un secteur qui recrute massivement** et demeure parmi les moins exposés au chômage.



Un secteur dynamique en Région Sud

- ▶ **15 % des emplois** de la région concernent les secteurs sanitaire et social.
- ▶ Près de **300 000 professionnels** y exercent.
- ▶ Le secteur a connu une croissance de **+ 5 % d'emplois en cinq ans**.

Ces métiers s'exercent en établissements publics, privés ou associatifs, à domicile, ou même en libéral. Ils couvrent une large palette d'activités : soins, rééducation, accompagnement éducatif, social, logistique ou managérial.



Le saviez-vous ?

Les débouchés sont très importants et couvrent un panel de métiers diversifiés accessible à tous les niveaux.



Zoom

Les 3 métiers les plus en tension en région.

Aide-soignant, éducateur spécialisé, infirmier.



Pour aller + loin

Consultez les indicateurs régionaux du marché du travail

Une diversité de métiers

Une palette de métiers au service des autres, auprès de publics très différents : personnes dépendantes, âgées et/ou handicapées, enfants de moins de 7 ans et leurs familles, personnes en situation d'exclusion...

Ces métiers peuvent s'exercer à titre libéral ou en établissement public ou privé, sanitaire, social ou médico-social, ou encore au domicile de la personne.



Des formations qualifiantes reconnues

Les métiers du secteur sanitaire et social sont accessibles après validation d'un Diplôme d'État, souvent enrichi d'un grade universitaire. Ils proposent une formation pratique encadrée par des professionnels de terrain.



Le saviez-vous ?

Le taux de réussite aux examens est élevé.

94% des étudiants préparant une certification en 2024 ont obtenu leur diplôme.

Les perspectives de carrière

Ces métiers sont en constante évolution et les formations ouvrent de nombreuses possibilités pour acquérir d'autres spécialités, découvrir de nouvelles formations et ainsi évoluer dans cette grande famille de métiers qui partagent le goût des autres.



Zoom

Infirmier en pratique avancée.

Aujourd'hui, les infirmiers diplômés d'État, cumulant 3 ans d'expérience professionnelle, peuvent se former davantage et obtenir le diplôme d'État d'IPA reconnu au grade universitaire de master. L'IPA exerce des compétences élargies dans le cadre d'une collaboration structurée avec le médecin



Témoignages :

[Viens je t'emmène... à la découverte du métier de manipulateur d'électroradiologie médicale](#)

[Viens je t'emmène... à la découverte du métier d'assistant de service social](#)

[Viens je t'emmène .. à la découverte du métier d'éducateur de jeunes enfants](#)

1.2 Se former en Région sud

En Région Sud, l'offre de formation s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent accompagner, soigner, soutenir, éduquer, transmettre...

- ▶ **19 000** élèves et étudiants sont formés chaque année et engagés au service des autres
- ▶ **87** sites de formation sont ouverts sur tous les territoires et **28 filières** de formations sont proposées.

Quel que soient votre projet, il existe **une formation près de chez vous — avec ou sans baccalauréat**.

▶ Soigner : au cœur de la relation humaine

Du premier geste d'urgence à l'accompagnement au long cours, les métiers du soin sont essentiels au fonctionnement de notre système de santé.

Sans diplôme préalable, on peut devenir **ambulancier** ou **aide-soignant**, premiers professionnels à entrer en contact avec les patients.

Avec le baccalauréat : **infirmier, infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire** ou encore sage-femme.

▶ Rééduquer : accompagner la récupération et l'autonomie

En rééducation, chaque geste compte. Ces professionnels interviennent auprès de personnes accidentées, fragilisées, en perte d'autonomie... et les aident à retrouver leurs capacités.

Les formations accessibles après le bac ouvrent la voie à des métiers spécialisés : **ergothérapeute, psychomotricien, pédicure-podologue, masseur-kinésithérapeute**.

▶ Accompagner la petite enfance : un métier de confiance

Travailler auprès des tout petits demande douceur, attention et professionnalisme.

Sans le bac, la voie d'**auxiliaire de puériculture** est accessible.

Avec le bac, on peut devenir **puéricultrice** ou **éducateur de jeunes enfants**, deux professions clés de l'éveil, du développement et du bien-être des enfants et de leurs familles.

▶ Innover au service du diagnostic : les métiers médico-techniques

Entre technologie de pointe et relation patient, ces métiers sont indispensables à la qualité des soins.

Après le bac, il est possible de se former pour devenir **préparateur en pharmacie hospitalière** ou **manipulateur d'électroradiologie médicale**, experts du médicament ou de l'imagerie médicale.

▶ Soutenir, écouter, accompagner : les métiers du social

Dans le secteur social, l'humain est au cœur de tout.

Sans le baccalauréat, plusieurs parcours permettent de s'engager rapidement : **assistant familial, accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale**.

Avec le baccalauréat, des métiers plus spécialisés s'ouvrent : **éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, médiateur familial**.

Tous contribuent à accompagner des publics en situation de vulnérabilité et à favoriser leur autonomie.

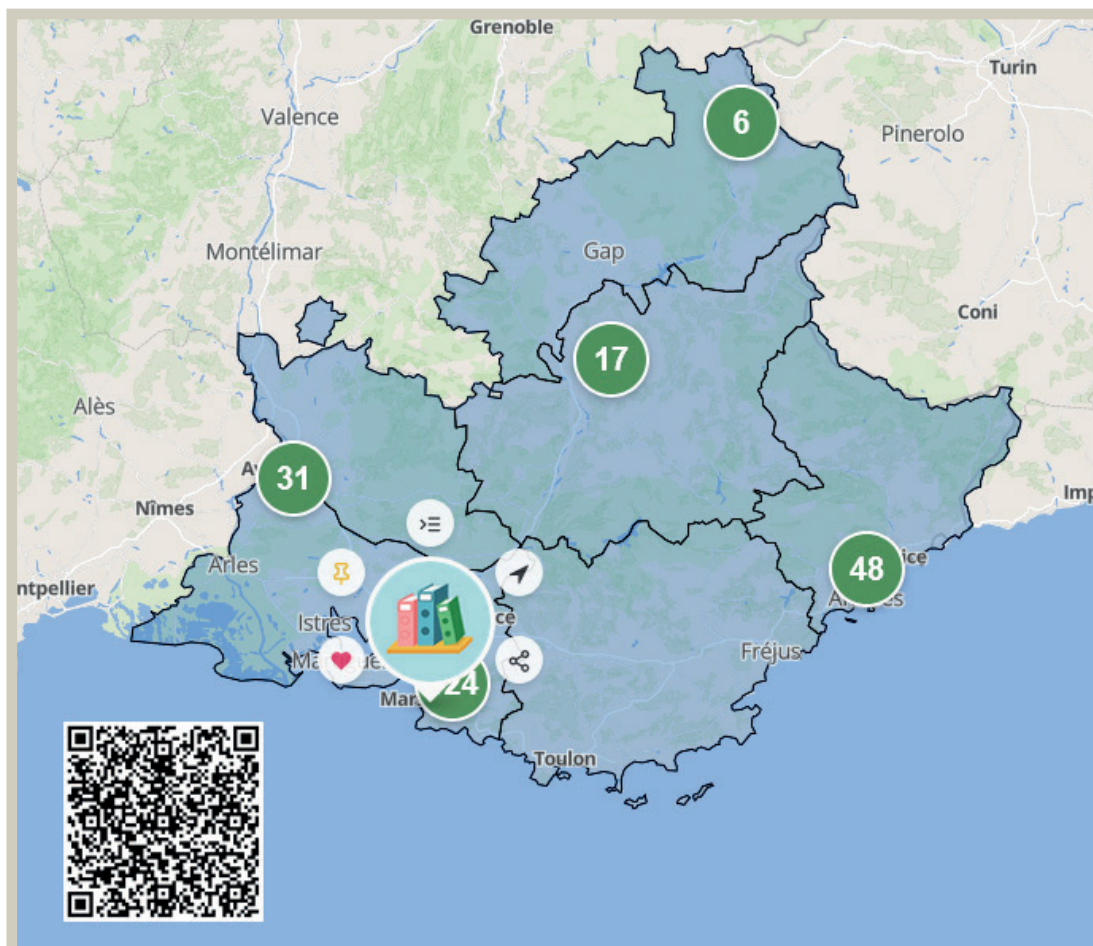
▶ Encadrer et piloter : des fonctions de responsabilité

Après une expérience professionnelle, il est possible d'accéder à des formations de haut niveau permettant de devenir cadre de santé, responsable d'unité sociale, ou encore d'obtenir les diplômes d'ingénieur social, ou directeur d'établissement et de service d'intervention sociale.

1.3 CARTE DES INSTITUTS DE FORMATION

Consultez la **carte interactive des instituts de formation** pour localiser les établissements autorisés/agrérés en Région Sud

CARTE INTERACTIVE DES INSTITUTS DE FORMATION RÉGION SUD



A retenir

- Des formations accessibles à tous, avec ou sans bac.
- Une offre qui couvre tous les métiers de l'humain.
- Une forte implantation territoriale.
- Des parcours permettant des évolutions tout au long de la carrière.

1.4 LE RÔLE DE LA RÉGION SUD

Des compétences fortes en matière de formations sanitaires et sociales

La Région pilote une véritable politique régionale en structurant et programmant les formations sanitaires et sociales. Elle est compétente pour :

- l'élaboration du **Schéma Régional des Formations**, qui adapte l'offre de formation aux besoins du territoire.
- **l'agrément et l'autorisation** des instituts de formation ;
- la définition des **capacités de formation** ;
- **le financement** des formations pour les publics éligibles ;
- l'attribution des **aides individuelles** (bourses, rémunérations, transport, hébergement) ;

Le saviez-vous ?

La Région Sud agit en complémentarité avec l'État :

- L'État conserve la compétence sur les référentiels pédagogiques, la délivrance des diplômes et le contrôle des établissements,
- La Région, quant à elle, finance les frais pédagogiques et autorise les instituts de formation dans le cadre de ses compétences.
- Pour les formations post-bac, un conventionnement avec les universités permet aux étudiants de bénéficier d'une double reconnaissance avec le diplôme d'État et le grade universitaire (licence ou master).

Orientation Information métiers

La Région Sud a désormais la responsabilité d'organiser l'information sur les métiers et les formations tout au long de la vie auprès des publics jeunes (collégiens, lycéens, apprentis, étudiants), de leurs familles et des publics actifs (salariés, demandeurs d'emploi, agents publics, indépendants, ...).

Voici les principaux outils directement accessibles



► [Le site orientation-régionsud.fr](https://www.orientation-regionsud.fr)

C'est le site de référence pour informer les jeunes sur les différents types de formations (avec toutes les adresses utiles au sein de la Région), ainsi que sur la découverte des métiers, en mettant un accent tout particulier sur les métiers à plus forts enjeux en région Sud.

On trouve notamment sur ce site les guides pratiques de formations par niveau d'études. Y figurent également plus de 1.000 fiches métiers, avec pour chacune, la réalité du métier et ses débouchés en Région Sud, et les moyens de s'y former en Région Sud. Les dossiers thématiques permettent aussi d'avoir toutes les informations utiles sur les filières d'avenir, sur les métiers qui recrutent, sur les métiers de la transition écologique, etc.



► [La plateforme « Stages au Sud » dédiée à la facilitation des interactions avec le monde économique](https://www.stages.maregionsud.fr)

La région Sud met l'accent sur le développement des échanges entre l'École et les acteurs du monde économique, notamment locaux en offrant un maximum d'opportunités aux jeunes pour rencontrer directement des professionnels (dès le collège), avoir accès à des témoignages et démo métiers de professionnels, pénétrer dans les entreprises (via les stages et immersions), découvrir les grands secteurs d'activité du territoire de façon stimulante.

Ainsi, la nouvelle plateforme numérique « Stages au Sud » ([stages.maregionsud.fr](https://www.stages.maregionsud.fr)) se déploie actuellement pour faciliter toutes les interactions entre les jeunes et les professionnels en proposant des offres de stages pour les 3^{èmes}, les secondes et les étudiants.

2 ACCÉDER AUX FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES



2.1 FORMATION INITIALE

continuer son parcours après le lycée

La **formation initiale** concerne les élèves ou étudiants qui poursuivent leur parcours sans interruption scolaire ou universitaire. Elle permet d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'un métier, dans des établissements de formation autorisés par la Région.

► **Pour qui ?**

- Lycéens et bacheliers,
- Etudiants en poursuite d'études,
- Jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers du sanitaire et social.

► **Quel objectif ?**

Obtenir un diplôme d'État ou un titre professionnel pour entrer dans la vie active.

2.2 APPRENTISSAGE

se former en alternance tout en étant rémunéré

L'apprentissage est une voie d'excellence, idéale pour combiner théorie et expérience professionnelle.

► **Pour qui ?**

- Jeunes de 16 à 29 ans,
- Dispositions dérogatoires pour les jeunes en situation de handicap

► **Quels avantages ?**

- Une rémunération pendant la formation
- Une immersion professionnelle immédiate
- Une insertion dans l'emploi facilitée après l'obtention du diplôme.

En Région Sud, des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) spécialisés accompagnent les apprentis du secteur sanitaire et social.



Pour aller + loin

Des informations peuvent être obtenues auprès des centres de formation d'apprentis (CFA).

CFA des métiers de l'hospitalisation : [CFA en région SUD](#)

[CFA GIAPATS](#)



2.3 LA FORMATION CONTINUE

se reconvertir ou évoluer

La formation continue s'adresse aux adultes souhaitant acquérir un nouveau diplôme, se reconvertir ou renforcer leurs compétences professionnelles. Elle est encadrée par le Code du travail et s'adapte aux besoins de chacun.

► Pour qui ?

- Salariés du public ou du privé,
- Personnes en recherche d'emploi,
- Actifs souhaitant changer de métier (reconversion).

Exemple de dispositifs mobilisables : actions de formation pour les demandeurs d'emploi, formations pour les salariés du public ou du privé dans le cadre d'un plan de développement des compétences, projets de transition professionnelle (PTP), compte Personnel de Formation (CPF).



Zoom

Le partenariat OPCO* santé- France Travail

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)

*opérateur de compétence qui finance la formation professionnelle des salariés

Aide-Soignant vue par 4 stagiaires" — [vidéo d'OPCO Santé / France Travail, des stagiaires parlent de leur expérience de POEC aide-soignant.](#)

2.4 Validation des acquis de l'expérience (VAE)

transformer son expérience en diplôme

La **VAE** permet de faire reconnaître officiellement les compétences acquises au fil de son expérience professionnelle, quel que soit son âge, son niveau scolaire ou son statut.

► Pour qui ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport avec la certification visée.

En Région Sud un accompagnement renforcé : Le Pass VAE

- **Pass 1** accompagnement à la rédaction du dossier : plafonnée à 1 100 euros, l'aide régionale prend en charge les frais d'accompagnement pour l'obtention du diplôme avant le passage devant le jury
- **Pass 2 post jury** : Le financement des modules de formation manquants après le passage devant le jury plafonné à 1800 euros, l'aide régionale prend en charge les modules manquants après l'obtention partielle du diplôme (post jury)
- **Pass +** : soutien renforcé pour les métiers en tension ; plafonnée à 400 euros, l'aide régionale prend en charge les frais de formations obligatoires ou habilitations exigées par le certificateur pour finaliser le parcours VAE et valider le diplôme visé.



Pour aller + loin

Les certifications accessibles par la VAE.

www.vae.gouv.fr

Les aides régionales à la formation

[Pass VAE](#) Région Sud

2.5 ACCÈS A LA FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les métiers du secteur sanitaire et social sont ouverts au public en situation de handicap. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, la Région soutient les établissements de formation dans leur engagement pour une formation accessible, équitable et adaptée aux besoins de chacun.

Zoom

Une région inclusive : accompagner chaque apprenant

La Région sud soutient l'inclusion des étudiants en situation de handicap grâce à :

- Des **référénts handicap** dans chaque établissement : désignés dans chaque structure, ils sont accompagnés par la Région, l'AGEFIPH et le Carif-Oref pour renforcer leurs compétences et partager les bonnes pratiques,
- Des formations spécifiques (ex : troubles "Dys") : proposées aux référents des établissements sanitaires et sociaux, en partenariat avec l'AGEFIPH.
- Le dispositif **OASIS Handicap** : trois établissements pilotes (IRTS Marseille, HETIS Nice, IMF Avignon) proposent une préqualification aux métiers du social et médico-social pour les travailleurs handicapés.



Témoignages :

Grâce au référent handicap de mon école, j'ai pu bénéficier d'un aménagement de temps d'examen et d'un soutien personnalisé. J'ai repris confiance et réussi mon diplôme."
— Karim, étudiant éducateur spécialisé à Nice.

3. LES FINANCEMENTS



3.1 PRÉPARER SON ENTRÉE EN FORMATION

Les formations sanitaires et sociales sont spécifiques : elles ne relèvent ni entièrement du système universitaire, ni totalement de la formation professionnelle continue. A ce titre, elles exigent de l'engagement, une préparation sérieuse et une expérience de terrain.

Une bonne préparation est essentielle pour réussir votre entrée et parcours de formation.

Comment candidater ?

L'accès à ces formations est sélectif, et dépend du diplôme visé et de votre niveau de qualification.

Vous souhaitez suivre une formation accessible sans le baccalauréat

Certaines formations (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, accompagnant éducatif et social...) sont ouvertes **sans diplôme préalable**.

L'admission se fait généralement :

- Dépôt d'un dossier,
 - Puis un entretien de motivation avec un jury professionnel,
- ⚠ **Ces formations ne sont pas accessibles par Parcoursup.**

Vous souhaitez suivre une formation accessible après le baccalauréat

Pour les formations telles qu'infirmier, manipulateur en électroradiologie médicale, assistant de service social, éducateur de jeunes enfants et ergothérapeute.

- Admission **via Parcoursup**, pour les candidats issus du baccalauréat.
- Ou après **une première année universitaire** : PASS, LAS ou toute 1^{re} année spécifique selon les formations.
- **Ou à la suite d'une reconversion professionnelle** : des voies dédiées existent pour les salariés ou demandeurs d'emploi justifiant d'une durée minimale d'activité dans un régime de protection sociale (généralement 3 ans de cotisations) ; l'admission se fait alors sur dossier et épreuves de sélection au titre de la formation continue.

Recommandations pour bien vous préparer :

- Participer aux journées portes ouvertes des établissements et Forums (consulter l'agenda des JPO et Forum lien vers Agenda du site orientation sud),
- Rencontrer des professionnels ou étudiants,
- Réaliser **des stages d'observation** [Stage au Sud](#),
- S'engager dans du bénévolat ou un **service civique**,
- Se renseigner sur les contenus de formation et leurs exigences. (Consultez les fiches métiers partie 5 du guide)

Ces démarches sont particulièrement appréciées lors des entretiens de sélection car elles démontrent motivation et connaissance du secteur.

Avant d'entrer en formation : anticipez votre financement

Il est important d'anticiper :

- Le **coût de la formation**, variable selon les établissements, le diplôme et votre statut (étudiant, salarié, demandeur d'emploi),
- Vos **ressources financières** pendant la formation : bourses régionales, aides sociales, rémunération, aides au transport ou au logement ;
- Les droits d'inscription pour les étudiants de l'enseignement supérieur
 - Leur montant varie selon la formation, le niveau d'études. À titre d'information pour **l'année universitaire 2025-2026** ils sont fixés à **178 € pour une licence ou grade de licence ; 254 € pour un master**.
 - Exonération possible si vous êtes bénéficiaire d'une bourse régionale.
 - Vous devrez également vous acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus), collectée par l'État. Les étudiants boursiers peuvent en demander le remboursement via une procédure dédiée. cvec.etudiant.gouv.fr



Pour aller + loin et répondre à vos demandes concernant la vie étudiante

- ▶ Le portail <https://messervices.etudiant.gouv.fr/>
- ▶ Les Crous Aix-Marseille Avignon <https://www.crous-aix-marseille.fr/>
- ▶ Le Crous Nice Toulon <https://www.crous-nice.fr/>

Ressources vie étudiante

Retrouvez toutes les informations utiles sur la vie étudiante :

• Portail MesServices Étudiant

Accès aux démarches, aides, services numériques des Crous.

- ▶ <https://messervices.etudiant.gouv.fr/>

• Crous Aix Marseille Avignon

Logement, restauration, bourses, accompagnement social.

- ▶ <https://www.crous-aix-marseille.fr/>

• Crous Nice Toulon

Logement, restauration, bourses, aides quotidiennes.

- ▶ <https://www.crous-nice.fr/>

• CVEC — Contribution Vie Étudiante et Campus

Paieement, exonérations, remboursements.

- ▶ <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

3.2 LE FINANCEMENT RÉGIONAL DES FORMATIONS

Formations éligibles au financement régional

Formations paramédicales et de Sages-femmes

Aide-soignant

Manipulateur en électroradiologie médicale

Ambulancier

Masseur-Kinésithérapeute

Auxiliaire de puériculture

Préparateur en pharmacie hospitalière

Ergothérapeute

Puéricultrice

Infirmier

Pédicure-podologue

Infirmier de bloc opératoire

Psychomotricien (hors site de Marseille)

Formations du travail social

Accompagnant éducatif et social (AES)

Éducateur technique spécialisé

Assistant de service social

Moniteur éducateur

Éducateur de jeunes enfants

Technicien en intervention sociale et familiale (TISF)

Éducateur spécialisé

⚠ Certaines formations de cadre et de spécialités, accessibles après une expérience professionnelle préalable ne sont pas financées par la Région et relèvent de la formation continue des salariés (cf §3.3) :

- 🎓 Infirmier anesthésiste (IADE)
- 🎓 Cadre de santé
- 🎓 CAFERUIS
- 🎓 CAFDES
- 🎓 Ingénieur social
- 🎓 Mediateur

Qui peut bénéficier du financement régional ?

La Région Sud **finance directement les frais pédagogiques** des formations sanitaires et sociales dispensées dans les instituts qu'elle autorise ou agréée, dans la limite des capacités d'accueil définies.

Aucune démarche n'est requise de la part de l'élève ou de l'étudiant : la Région verse les financements directement aux établissements.

Sont éligibles (au moment de l'entrée en formation) :

- Élèves et étudiants en continuité de parcours scolaire,
- Personnes en recherche d'emploi, qu'elles soient indemnisées ou non,
- Personnes en emploi précaire (contrat aidé, service civique, CDD, CDI < 4h/semaine...), à condition que cumul emploi + formation ne dépasse pas 10h/jour et 48h/semaine,
- Reprises d'études, transferts et redoublements, lorsque les conditions précédentes sont réunies.

⚠ Qui n'est pas éligible ?

Le financement régional n'est pas accordé aux :

- Salariés, fonctionnaires, professions libérales, commerçants.
- Apprentis (sauf dispositifs spécifiques).
- Personnes en validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Personnes en congé de formation professionnelle ou en projet de transition professionnelle.



Le saviez-vous ?

La Région Sud agit en complémentarité avec l'État :

- L'État conserve la compétence sur les référentiels pédagogiques, la délivrance des diplômes et le contrôle des établissements,
- La Région, quant à elle, finance les frais pédagogiques et autorise les instituts de formation dans le cadre de ses compétences.
- Pour les formations post-bac, un conventionnement avec les universités permet aux étudiants de bénéficier d'une double reconnaissance le diplôme d'État et le grade universitaire (licence ou master).

Dans le cadre d'un partenariat avec France Travail, la Région soutient activement les formations sanitaires et sociales pour les publics sans emploi ou peu qualifiés en assurant la gratuité des formations d'aide-soignant, auxiliaire de puériculture et ambulancier pour les demandes.

3.3 AUTRES FINANCEMENTS SELON VOTRE STATUT

Si vous êtes salarié

Financement possible via :

- **Votre Compte Personnel de Formation (CPF)** : chaque salarié cumule des droits à la formation mobilisables à tout moment, y compris hors temps de travail, sans autorisation de l'employeur. Des financements complémentaires sont possibles (abondement de l'employeur, aides régionales...).
- L'OPCO de votre employeur,
- Un **plan de développement des compétences**,
- Un **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** financé par Transitions Pro. Destiné aux salariés souhaitant changer de métier ou de voie professionnelle (rémunération possible pendant la formation selon l'ancienneté). Cette démarche nécessite un dossier de demande de financement validé par Transitions Pro.

Si vous êtes agent de la fonction publique

Fonction publique hospitalière

Les agents peuvent bénéficier de financements par l'ANFH (Association nationale pour la formation hospitalière), dans le cadre : d'un plan de formation interne ou d'un congé de formation professionnelle.

Fonction publique territoriale

Les agents peuvent bénéficier de financements via le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), selon les modalités définies par leur collectivité.

Rémunération assurée pendant la durée du contrat, variable selon l'âge et le niveau de qualification



Zoom

Quels financements par statut

Il existe différents statuts qui permettent de suivre une formation et qui conditionnent la prise en charge du coût de la formation.

Financement selon votre statut

(tableau synthétique)

Votre statut	Qui finance votre formation ?
En poursuite de scolarité	Région Sud
Demandeur d'emploi *	Région Sud
CDD, contrat aidé, service civique, CDI ≤ 24h	Région Sud
Salarié CDI > 24h/semaine	Employeur OPCO** CPF Transitions Pro
Fonction publique hospitalière	ANFH Employeur
Fonction publique territoriale	CNFPT Employeur
Apprenti	CFA OPCO
VAE	Non financée par Région (sauf Pass VAE pour l'accompagnement)

*Conformément aux règles de financement régionales et sous réserve de modification.

**OPCO : opérateur de compétences qui finance la formation professionnelle des salariés

4 LES AIDES POUR RÉUSSIR VOTRE FORMATION



4.1 LES AIDES INDIVIDUELLES RÉGIONALES

Les aides à la formation mises en place par la Région Sud visent à sécuriser les parcours de formation des étudiants et marquent la volonté d'assurer la mise en œuvre d'un service au public exhaustif, cohérent et de qualité. A ce titre, les différentes aides ont vocation à s'articuler entre elles afin de permettre de couvrir tous les besoins et frais annexes à la formation des élèves et étudiants du territoire régional.

La Région met en place un ensemble d'aides pour sécuriser les parcours

Aides financières

Santé

Mobilité internationale

Hébergement

Transport/aide financière

Aides financières

BOURSE RÉGIONALE D'ÉTUDES DE LA RÉGION SUD



Pour qui ?

Pour les personnes inscrites dans un institut de formation du secteur sanitaire ou du travail social autorisé par la Région en continuité de parcours scolaire, sous réserve d'avoir effectué un nombre d'heures de formation supérieur à 70 heures et 140 heures à compter de la rentrée de septembre 2026.

€ Montant annuel de la bourse

1 454 € - 6 335 €

Versée en 10 mensualités

✓ Critères d'éligibilité

- ✓ Aucune condition d'âge ou de résidence n'est requise.
- ✓ Sur conditions de ressources N-1 (actualisable en cours d'année).
- ✓ Apprenants en cursus complet ou partiel (nombre d'heures supérieur à 70h).

! Attention - Non cumulable avec :

- La rémunération de stagiaire de la formation professionnelle.
- Une bourse du Crous.



Quelles sont les démarches

La procédure est entièrement dématérialisée pour plus de simplicité et de rapidité. *

[Faire ma demande en ligne](#)

RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION SUD

Ne concerne que les formations d'auxiliaire de puériculture, aide-soignant et ambulancier, agréées par la Région.



Pour qui ?

- Personnes en recherche d'emploi non indemnisées par France Travail (plus de 16 ans)
- Bénéficiaires du RSA
- Bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité et de l'allocation temporaire d'attente
- Bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés et de la prestation de compensation
- Personnes cumulant travail et formation dans certaines conditions.

€ Nature de l'aide

Rémunération mensuelle selon l'âge :

- **Moins de 18 ans : 224,68 €**
- **26 ans et plus : 769,49 €**

Barème spécifique pour les travailleurs handicapés :

100 % du salaire antérieur, plafonné à 2 170,90 €, sous condition :

- 6 mois de travail sur une période de 12 mois, OU
- 12 mois de travail sur une période de 24 mois.
- (justificatifs : bulletins de salaire à l'appui).

Avantages complémentaires : Protection sociale prise en charge par la Région + indemnités de transport et d'hébergement (détails dans le guide).

✓ Critères d'éligibilité

- ✓ Ne concerne pas les élèves en continuité de parcours scolaire.
- ✓ Non cumulable avec la bourse régionale d'études.

! Attention

- La bourse d'études et la rémunération ne sont pas cumulables.
- Les élèves intéressés par la rémunération doivent s'adresser directement auprès de leur institut de formation pour effectuer leur demande.
- L'institut est chargé de constituer et de déposer les dossiers de demande de rémunération.



Quelles sont les démarches

La demande de rémunération est **prise en charge par l'institut de formation.**

Aide matérielle et prime

KIT ETUDIANT DE LA RÉGION SUD

Conscient de la précarité étudiante la Région a souhaité mettre en place un kit de premier équipement. Ces équipements sont essentiels pour engager la formation sereinement et la poursuivre jusqu'à la diplomation.



Pour qui ?

Pour tous les étudiants et les élèves du sanitaire.

Nature de l'aide

Un kit de premier équipement dès l'entrée en formation :

- Un pack de tenue professionnelle : blouses, chaussures.

✓ Critères d'éligibilité

- ✓ Être étudiant ou élève inscrit en formation sanitaire.



Quelles sont les démarches

Les instituts fournissent automatiquement le kit aux étudiants lors de leur entrée en formation.

AIDE INDIVIDUELLE AUX MAJORS DE PROMOTION DE LA RÉGION SUD



Pour qui ?

Pour tous les élèves et étudiants classés majors de promotion dans le cadre de la remise du diplôme.

€ Nature de l'aide

Prime forfaitaire de 400 € par major de promotion.

✓ Critères d'éligibilité

- ✓ Être inscrit en formation initiale dans un institut de formation autorisé ou agréé par la Région.
- ✓ Demande à déposer dans un délai maximum d'un mois suivant l'invitation de la Région à se connecter sur la plateforme dédiée aux aides.



Quelles sont les démarches

[Faire ma demande en ligne](#)

Hébergement

AIDE A L'HÉBERGEMENT DE LA RÉGION SUD



Pour qui ?

- Pour les élèves, étudiants et demandeurs d'emploi âgés de plus de 18 ans et inscrits dans une formation financée par la Région.
- Pour les locataires de leur résidence principale avec au moins 1 enfant à charge (vous effectuez donc des allers-retours journaliers) ou bien, vous êtes en situation de double résidence du fait de l'éloignement (de la résidence des parents ou de la vôtre).

€ Montant de l'aide

45 € / nuit

Plafonnée à 1 500 € par an et par bénéficiaire

Les aides versées au titre du logement (Allocations logement - CAF, aide au déplacement - France Travail, etc....) viendront en déduction de cette aide régionale.

✓ Critères d'éligibilité

- ✓ La résidence principale doit se situer à 40 km ou plus du centre de formation, ou du lieu de stage.
- ✓ Justifier d'un impôt sur le revenu inférieur ou égal à 500 € (ligne 14 de l'avis d'imposition) ou ne pas être imposable.
- ⚠ Aide cumulable avec la Bourse régionale ou la Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.
- ✓ Aide non cumulable avec l'aide mensuelle à l'hébergement liée à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

! Attention - Non cumulable avec :

- L'aide mensuelle à l'hébergement liée à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.



Quelles sont les démarches

Les demandes peuvent être déposées dès l'inscription ferme et définitive en formation et après la signature du bail et jusqu'à 15 jours après la fin de votre formation (ou de votre stage) sur la plateforme des aides individuelles de la Région.

[Faire ma demande en ligne](#)

Santé

LE PASS SANTÉ JEUNES DE LA RÉGION SUD

 Pour qui ?

Les jeunes entre 15 et 25 ans inscrits dans un lycée, dans un centre de formation d'apprentis (CFA), dans un établissement de formation sanitaire et sociale, dans un établissement d'enseignement supérieur, dans une mission locale, à France Travail, ou bien en stage de formation professionnelle, en contrat de professionnalisation, en contrat emploi d'avenir, ou encore en service civique en Provence-Alpes Côte d'Azur.

Nature de l'aide

Ce Pass vous permet d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé et les psychologues libéraux partenaires.

 Critères d'éligibilité

- ✓ Être résident de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

 Quelles sont les démarches ?

Faire ma demande en ligne

Transport

LE PASS ZOU ! ÉTUDES DE LA RÉGION SUD

 Pour qui ?

Offre la possibilité de se déplacer à TOUS les jeunes, âgés de 3 à 25 ans, scolarisés à savoir :

- les scolaires,
- les étudiants,
- les apprentis,
- les stagiaires de la formation professionnelle,
- les élèves des formations sanitaires et sociales,
- les volontaires en service civique

Bénéficiez d'un **abonnement de transport unique** valable à partir du 1^{er} septembre au 31 août.

Des tarifs adaptés pour chaque situation

55 € - 90 €

Le montant annuel est compris entre 55 €
(pour les familles dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 710 €)
(45 € pour les familles nombreuses) et 90 € par an.



Comment obtenir son PASS ZOU ! Etudes ?

Rendez-vous sur zou.maregionsud.fr

INDEMNITÉS DE STAGE ET REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Formations concernées

Dispositif réservé aux étudiants en formation initiale dans les filières suivantes :

- Ergothérapeute
- Manipulateur en électroradiologie médicale
- Infirmier
- Masseur-kinésithérapeute



Pour qui ?

Les étudiants perçoivent des indemnités de stage et de déplacement, financées par la Région, pour les stages effectués, sous réserve qu'ils ne bénéficient d'aucune rémunération et/ou remboursement de frais de transport de leur employeur ou OPCO.

€ Montant des indemnités

1^{re} année
36 €

2^e année
46 €

3^e année
60 €

(et pour la 4^e année de masseur-kinésithérapeute)
→ Versées à l'issue de chaque mois de stage.

✓ Remboursement des frais de déplacement

- ✓ Transports en commun : remboursement sur la base de l'abonnement, au prorata de la durée du stage.
- ✓ Véhicule personnel : indemnités kilométriques selon les taux fixés par décret (article 10 du décret n°2006-781).



Quelles sont les démarches ?

Les modalités de versement sont communiquées par l'institut de formation.



AIDE A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ETUDIANTE (PRAME) ÉTUDES OU STAGE



Pour qui ?

Pour tous les étudiants âgés de moins de 30 ans réalisant une mobilité internationale (stage pratique à l'étranger d'une durée minimale de 3 semaines).

€ Montant de la bourse

- L'aide régionale prend la forme d'une bourse de **125 €** par semaine complète de 7 jours consécutifs plafonnée à 2 500€.
- Une aide complémentaire de **200€** forfaitaire pour les frais de visa.
- **400€** pour les étudiants en situation de handicap.

✓ Critères d'éligibilité

- ✓ Être âgé de moins de 30 ans.
- ✓ Effectuer une mobilité internationale pour au moins un semestre d'études à l'étranger ou un stage de 3 à 10 semaines.



Quelles sont les démarches ?

[Faire ma demande en ligne](#)

4.2 FOIRE AUX QUESTIONS

La Région finance-t-elle toutes les formations ?

Non. Elle finance uniquement les frais pédagogiques des formations qu'elle autorise et agréée, dans la limite des capacités d'accueil.

Certaines formations accessibles sous conditions spécifiques (IADE, cadre de santé) ne sont pas financées. CAFERUIS et CAFDES ne sont pas agréées en formation initiale

Je suis salarié en CDI à temps complet, puis-je être financé par la Région ?

Non. Vous devez mobiliser votre CPF, l'OPCO, ou un Projet de Transition Professionnelle.

Peut-on cumuler la bourse régionale et la rémunération de stagiaire ?

Non, ces deux aides ne sont pas cumulables.

Les frais de transport et d'hébergement sont-ils pris en charge ?

Oui, selon conditions :
indemnités de stage pour certaines filières
aide à l'hébergement (jusqu'à 1 500 €/an)
PASS ZOU ! Études

Que se passe-t-il si mon statut change en cours de formation ?

Une réévaluation de l'éligibilité au financement régional peut être effectuée par l'établissement.

Qui doit faire les démarches de rémunération ?

C'est l'institut de formation qui vous accompagne pour déposer les demandes pour les stagiaires des formations concernées.

La CVEC et les droits universitaires sont-ils financés par la Région ?

Non.
La CVEC est une contribution qui ne concerne que les étudiants en formation Post-bac. Elle reste à la charge de l'étudiant, au moment de son inscription.

Sauf cas d'exonération ou remboursement par l'État (bourses). Voir conditions cvec.etudiant.gouv.fr

Je suis en VAE : puis-je être financé ?

La Région ne finance pas la formation en VAE, mais elle propose un Pass VAE pour accompagner le parcours (accompagnement + modules manquants).

 **J'ai un emploi précaire : suis-je éligible ?**

Oui, si vous respectez le plafond de cumul emploi/formation (10h/jour, 48h/semaine).

 **Je redouble : la Région continue-t-elle à me financer ?**

Oui, si vous remplissez toujours les critères d'éligibilité.

 [Toutes vos aides en 1 clic](#)

CONTACTS

Pour les bourses d'études et autres demandes d'aides individuelles :

Service Relations Entreprises et Usages

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00

04 91 57 55 02

aidesaso@maregionsud.fr



Pour les conditions et mobilités d'accès à la formation :

Service Formations Sanitaires et Sociales

Tél : 04 88 10 76 43 et 04 91 57 51 08

sfss-secretariat@maregionsud.fr

5 LES FORMATIONS QUALIFIANTES PAR MÉTIER



5.1 LES FORMATIONS DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES ET DE SAGES-FEMMES

Les formations accessibles sans le baccalauréat

DEAM : Diplôme d'État d'ambulancier

Un métier de la filière du soin



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

▶ Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'ambulancier assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades ou de blessés dans des véhicules de transport sanitaire. Il est au service des malades, veille à leur confort, les installe durant le trajet et peut même intervenir en cas d'urgence pour prodiguer les premiers secours.

L'ambulancier doit veiller à l'entretien de son véhicule et à la stérilisation du matériel. Il peut également assister le malade pour les formalités d'entrée et de sortie des établissements de santé.

Il travaille en collaboration avec médecins et infirmiers, services d'urgence et services administratifs.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Il exerce principalement son activité dans des établissements de santé publics et privés, entreprises de transport sanitaire.

COMMENT DEVENIR AMBULANCIER ?

Il faut valider le Diplôme d'État d'ambulancier en suivant une formation de 23 semaines alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 801 heures au total dont 245 heures de formation pratique.

L'admission en institut de formation d'ambulancier se fait sur sélection. Elle est effectuée par un jury d'admissibilité sur la base d'un dossier et sur la base d'un entretien.

Aucun diplôme n'est requis au préalable et certains titres ou diplômes dispensent de l'entretien d'admission. Sont dispensés de l'entretien, entre autres :

- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social au minimum de niveau 3,
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme au niveau 4,
- Les auxiliaires ambulanciers ayant exercé pendant une certaine durée.

Pour se présenter aux épreuves, le candidat doit :

- Disposer d'un permis de conduire conforme à la réglementation,
- Fournir l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical,
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la profession délivré par un médecin agréé,
- Fournir un certificat médical de vaccinations,
- Avoir réalisé un stage d'observation dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport sanitaire habilitée par le directeur de l'institut pendant une durée de 70 heures.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Sous condition de formation complémentaire, les ambulanciers peuvent accéder à d'autres métiers du secteur sanitaire (aide-soignant, infirmier...).

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 11 avril 2022.

AMBULANCIER OÙ SE FORMER ?

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- GRETA ALPES-PROVENCE
SISTERON

HAUTES ALPES

- FONDATION EDITH SELTZER - CHANTOISEAU
GAP

ALPES-MARITIMES

- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE NICE FONDATION DE Bellet (CHU NICE)
NICE
- ASSOCIATION APPRENDRE ET SE FORMER EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE
CARROS et GRASSE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM) IRFSS - HOUPHOUËT BOIGNY
13015 MARSEILLE

VAR

- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES
PROFESSIONS DE SANTÉ (GCS IFPVPS)
LA GARDE

VAUCLUSE

- ETABLISSEMENT RÉGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES (ERFPP) GIPES
D'AVIGNON ET DU PAYS DE VAUCLUSE
AVIGNON

Les formations accessibles sans le baccalauréat

DEAS : Diplôme d'État d'aide-soignant

Un métier de la filière du soin



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

▶ **Niveau 4 (niveau Bac)**

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'aide-soignant accompagne les personnes dans la réalisation des activités de la vie quotidienne et la réalisation des soins d'hygiène et de confort aux patients tels que l'aide à la toilette, l'aide au repas et l'aide au déplacement. Il contribue au bien-être des patients et les aide à retrouver, dans la mesure du possible, leur autonomie. Il travaille en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier, et le plus souvent au sein d'une équipe pluriprofessionnelle. Il participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Il exerce son activité dans des établissements de santé publics et privés (ex : maisons de retraite) et à domicile (ex : services de soins ou d'hospitalisation à domicile).

COMMENT DEVENIR AIDE-SOIGNANT ?

Il faut valider le Diplôme d'État d'aide-soignant en suivant une formation de 11 mois alternant des périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 1 540 heures dont 770 heures de formation pratique.

Des dispenses et allègements sont possibles en fonction du cursus antérieur, notamment pour les titulaires du bac pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne) et SAPAT (services aux personnes et aux territoires).

L'admission en institut de formation d'aide-soignant se fait sur sélection. Elle est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat.

Aucun diplôme n'est requis au préalable

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Sous condition de formation complémentaire, les aides-soignants peuvent évoluer vers d'autres métiers des secteurs sanitaire (infirmier...) et du travail social.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 7 avril 2020 modifié.
- Arrêté du 10 juin 2021.

AIDE-SOIGNANT OÙ SE FORMER ?

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- CENTRE HOSPITALIER DIGNE-LES-BAINS
DIGNE-LES-BAINS - MANOSQUE
- GRETA ALPES-PROVENCE
SISTERON - DIGNE-LES-BAINS
(plateforme modulaire sous statut scolaire)

HAUTES-ALPES

- CENTRE HOSPITALIER INTER- COMMUNAL ALPES DU SUD
GAP
- FONDATION ÉDITH SELTZER – CHANTOISEAU
BRIANÇON

ALPES-MARITIMES

- CENTRE HOSPITALIER ANTIBES JUAN LES PINS
ANTIBES
- CENTRE HOSPITALIER CANNES SIMONE VEIL
CANNES
- CENTRE HOSPITALIER LA PALMOSA
MENTON
- CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE
LA GAUDE
- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE NICE
NICE
- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
NICE
- GRETA CÔTE D'AZUR
NICE (dont une session sous statut scolaire)
GRASSE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM) IRFSS HOUPHOUËT BOIGNY
13015 MARSEILLE
- ASSOCIATION POUR LA FORMATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DE MARSEILLE ET DU SUD-EST
LA BLANCARDE 13003 MARSEILLE
- ASSOCIATION IFSI ST JACQUES
13014 MARSEILLE
- CENTRE GÉRONTOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL (CGD) 13012 MARSEILLE
- CLINIQUE SAINT MARTIN
13011 MARSEILLE
- GRETA MARSEILLE MÉDITERRANÉE
13007/13012 /13015 MARSEILLE
Certaines sessions sous statut scolaire

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
13014 MARSEILLE

BOUCHES-DU-RHÔNE – HORS MARSEILLE

- CENTRE HOSPITALIER ARLES
ARLES
- CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN
AUBAGNE
- CENTRE HOSPITALIER MARTIGUES
MARTIGUES
- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DU PAYS D'AIX (GCSPA)
AIX-EN-PROVENCE - SALON DE PROVENCE
- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
AIX-EN-PROVENCE
- GRETA PROVENCE
ISTRES

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
OLLIOULES
- GRETA VAR
TOULON
DRAGUIGNAN - LA GARDE
- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES
PROFESSIONS DE SANTÉ (GCS IFPVPS)
BRIGNOLES - DRAGUIGNAN - TOULON - ST RAPHAËL

VAUCLUSE

- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DU PAYS D'AIX (GCSPA)
PERTUIS
- CENTRE HOSPITALIER LOUIS GIORGI
ORANGE

VALREAS
- GIPES D'AVIGNON ET DU PAYS DE VAUCLUSE
AVIGNON - APT - CAVAILLON
- GRETA VAUCLUSE AVIGNON CARPENTRAS
- ASSOCIATION RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE AGRICOLE PRIVÉ
« LES CHÊNES »
CARPENTRAS

Les formations accessibles sans le baccalauréat

DEAP : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

Un métier de la filière du soin et de la petite enfance



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

▶ Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'auxiliaire de puériculture, en collaboration et sous la responsabilité de la puéricultrice et de l'infirmier, dispense des soins et contribue à préserver la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, notamment par des activités d'éveil.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité. Il participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion.

L'auxiliaire évolue donc le plus souvent au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Il exerce son activité dans des établissements de santé publics et privés, dans les secteurs médical, médico-social ou social, à domicile.

COMMENT DEVENIR AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE ?

Il faut valider le Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture en suivant une formation de 11 mois alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 1 540 heures au total dont 770 heures de formation pratique.

Des dispenses et allègements sont possibles en fonction du cursus antérieur, notamment pour les titulaires du bac pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne) et SAPAT (services aux personnes et aux territoires).

L'admission en institut de formation d'auxiliaire de puériculture se fait sur sélection. Elle est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat. Aucun diplôme n'est requis au préalable.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Sous condition de formation complémentaire, les auxiliaires de puériculture peuvent accéder à d'autres métiers des secteurs sanitaire (ex : infirmier, infirmier puériculteur) et du travail social (ex : éducateur de jeunes enfants). Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 7 avril 2020 modifié.
- Arrêté 12 avril 2021.

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE OÙ SE FORMER ?

ALPES DE HAUTE PROVENCE

- CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE-LES-BAINS
MANOSQUE

HAUTES-ALPES

- FONDATION ÉDITH SELTZER – CHANTOISEAU
BRIANÇON

ALPES-MARITIMES

- FONDATION LENVAL - INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
NICE
- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE NICE
(Uniquement en apprentissage)

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM)
IRFSS - HOUPHOUËT BOIGNY
13015 MARSEILLE
- ASSOCIATION POUR LA FORMATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DE MARSEILLE ET DU SUD-EST
LA BLANCARDE 13003 MARSEILLE
- GRETA MARSEILLE MÉDITERRANÉE
13015 MARSEILLE
- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
13014 MARSEILLE

BOUCHES-DU-RHÔNE – HORS MARSEILLE

- CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN AUBAGNE
- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DU PAYS D'AIX (GCSPA)
SALON DE PROVENCE
- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
AIX-EN-PROVENCE

VAR

- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES
PROFESSIONS DE SANTÉ (GCS IFPVPS)
TOULON
ST RAPHAËL

VAUCLUSE

- ETABLISSEMENT RÉGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES (ERFPP) GIPES
D'AVIGNON ET DU PAYS DE VAUCLUSE
AVIGNON

Les formations accessibles avec le baccalauréat

IDE : Infirmier diplôme d'État

Un métier de la filière du soin



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'infirmier est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de soins du patient. Dans cette perspective, il réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade. Il surveille l'état de santé du patient et coordonne les soins pendant leur hospitalisation et lors de leur sortie. Il agit, soit à son initiative, soit selon les prescriptions du médecin : préparation et distribution de médicaments, pansements, prélèvements, injections, accompagnement des visites du médecin...

Il participe à l'information et à l'accompagnement du patient et de son entourage. Il contribue également à l'éducation à la santé. L'infirmier travaille le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle. Il encadre une équipe d'aides-soignants et travaille en étroite relation avec le corps médical.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

L'infirmier exerce son activité dans les établissements de santé publics ou privés, les structures pour personnes âgées ou handicapées, les centres de soins, les services de soins à domicile, les établissements scolaires, le milieu carcéral ou encore à domicile. Son activité peut être salariée ou libérale.

COMMENT DEVENIR INFIRMIER ?

Il faut valider le Diplôme d'État d'infirmier en suivant une formation de 3 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 5 100 heures dont 2 100 heures de formation pratique.

L'admission en institut de formation d'infirmier se fait par deux voies possibles :

- Pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme, par une sélection sur dossier après inscription sur la plateforme Parcoursup.
- Pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale, par la réussite à des épreuves d'admission (entretien et épreuve écrite).

Des dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres peuvent être attribuées par le directeur d'établissement à des candidats admis en formation au regard de leur formation antérieure validée, certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel et après décision de la section compétente pour le traitement des situations individuelles des étudiants.

L'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de la maïeutique permet désormais, sur décision du directeur et auprès de l'Instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI), l'admission en 1^{er} ou 2^e année en IFSI des étudiants de PASS/L.AS ayant validé leur année.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Depuis 2012, les infirmiers obtiennent, avec leur diplôme d'État, le grade de licence qui permet la poursuite d'études en master.

Sous certaines conditions de formation complémentaire, les infirmiers peuvent accéder à des spécialisations permettant d'évoluer vers les professions d'infirmier-anesthésiste, d'infirmier de bloc opératoire et puériculteur.

La Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a ouvert la voie de l'exercice de la profession d'infirmier en pratiques avancées accessible après obtention du diplôme d'infirmier de pratiques avancées délivré par les universités à la suite d'une formation de 2 ans.

Après une expérience de 4 ans, l'infirmier peut également préparer en 1 an le diplôme de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou de formateur en institut de formation.

À noter : réforme de la formation infirmière à venir :

Une réforme de la formation des futurs infirmiers entrera en vigueur à la rentrée de septembre 2026.

Elle prévoit plusieurs évolutions majeures :

- **Transfert de la diplomation aux universités, avec une reconnaissance universitaire renforcée.**
- **Renforcement des compétences cliniques, notamment par une valorisation des stages.**
- **Maintien de la durée de formation à 3 ans, mais avec un volume horaire porté à 4 600 heures.**
- **Modernisation du référentiel de formation, afin de mieux répondre aux évolutions du métier et à l'élargissement des missions des infirmiers, notamment à travers le développement de la consultation infirmière.**

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié.
- Arrêté 23 janvier 2020.
- Arrêté du 22 octobre 2021.

INFIRMIER OÙ SE FORMER ?

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- CENTRE HOSPITALIER DIGNE-LES-BAINS
DIGNE-LES-BAINS

HAUTES-ALPES

- CENTRE HOSPITALIER DES ESCARTONS
BRIANÇON
- CENTRE HOSPITALIER INTER- COMMUNAL ALPES DU SUD
GAP

ALPES-MARITIMES

- CENTRE HOSPITALIER CANNES SIMONE VEIL
CANNES
- CENTRE HOSPITALIER LA PAL MOSA
MENTON
- CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE
LA GAUDE
- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE NICE
NICE
- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM)
IFSI - LA CAPELETTE
13010 MARSEILLE
- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM)
IFSI - HÔPITAL NORD
13015 MARSEILLE
- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM)
IFSI - HÔPITAUX SUD SAINTE MARGUERITE
13009 MARSEILLE
- ASSOCIATION POUR LA FORMATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DE MARSEILLE ET DU SUD-EST
LA BLANCARDE
13003 MARSEILLE
- ASSOCIATION IFSI ST JACQUES
13014 MARSEILLE
- CENTRE GÉRONTOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL (CGD) 13012 MARSEILLE
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
13014 MARSEILLE

BOUCHES-DU-RHÔNE – HORS MARSEILLE

- CENTRE HOSPITALIER ARLES
ARLES

- CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN
AUBAGNE
- CENTRE HOSPITALIER MARTIGUES
- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DU PAYS D'AIX (GCSPA)
AIX-EN-PROVENCE - SALON-DE-PROVENCE

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE
OLLIOULES
- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES
PROFESSIONS DE SANTÉ (GCS IFVPS)
DRAGUIGNAN
TOULON
ST RAPHAËL

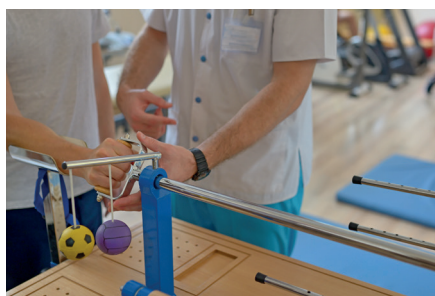
VAUCLUSE

- ETABLISSEMENT RÉGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES (ERFPP) GIPES
D'AVIGNON ET DU PAYS DE VAUCLUSE
AVIGNON

Les formations accessibles avec le baccalauréat

DEE : Diplôme d'État d'ergothérapeute

Un métier de la filière de la rééducation



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'ergothérapeute prend en charge le patient dont les problèmes de santé limitent les possibilités d'effectuer les soins personnels, de se déplacer et de communiquer. Ainsi, il prévient et réduit les situations de handicap en maintenant les activités du quotidien de manière sécurisée, en tenant compte des habitudes de vie et de l'environnement du patient.

Il étudie, conçoit et aménage l'environnement pour le rendre accessible. Il préconise et utilise des appareillages de série, des aides techniques ou animalières, et des assistances technologiques.

L'ergothérapeute travaille en équipe interprofessionnelle pour la coordination des activités thérapeutiques et est en lien régulier avec des partenaires externes (travailleurs sociaux, fournisseurs de matériels).

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

L'ergothérapeute exerce son activité dans les établissements de santé publics ou privés, notamment dans les services de psychiatrie, rééducation, gériatrie et réadaptation, mais aussi dans des établissements médico-sociaux, au sein de services de soins et de maintien à domicile.

COMMENT DEVENIR ERGOTHÉRAPEUTE ?

Il faut valider le diplôme d'État d'ergothérapeute en suivant une formation de 3 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 3 260 heures au total dont 1 260 heures de formation pratique.

L'admission en institut de formation d'ergothérapeute se fait par sélection sur dossier. Il existe 2 voies d'accès à la formation :

- Sélection sur dossier via l'inscription sur la plateforme Parcoursup pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme et âgés de 17 ans au moins. L'examen du dossier peut être complété par un entretien selon l'institut.
- Sélection sur dossier déposé directement auprès de l'établissement en dehors de la plateforme Parcoursup pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

Des dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres peuvent être attribuées par le directeur d'établissement à des candidats admis en formation au regard de leur formation antérieure validée, certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Après une expérience de 4 ans, l'ergothérapeute peut préparer en 1 an le diplôme de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou de formateur en institut de formation. Depuis 2014, les ergothérapeutes obtiennent, avec leur diplôme d'État, le grade de licence qui permet la poursuite d'études en master.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 5 juillet 2010 modifié.
- Arrêté du 17 janvier 2020.
- Arrêté du 31 juillet 2024.

ERGOTHÉRAPEUTE OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE – MARSEILLE

- FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
13015 MARSEILLE

VAR

- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES PROFESSIONS DE SANTÉ (GCSIFPVPS)
TOULON

Les formations accessibles avec le baccalauréat

DEMK : Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

Un métier de la filière de la rééducation



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

▶ Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le masseur-kinésithérapeute réalise, de façon manuelle ou instrumentale, des actes de massage et de gymnastique médicale, dans le but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer.

Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe médicale et l'équipe soignante, établit un bilan qui comprend notamment le diagnostic kinésithérapique et les objectifs de rééducation, ainsi que le choix des actes qui lui paraissent les plus appropriés.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le masseur-kinésithérapeute exerce son activité dans les établissements de santé publics ou privés, notamment dans les services de rééducation et de réadaptation, mais aussi dans des établissements médico-sociaux ou encore à domicile dans le cadre d'un exercice libéral.

COMMENT DEVENIR MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE ?

Il faut valider le diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute en suivant une formation de 5 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation est organisée en **dix semestres**, et validée par **300 crédits ECTS** (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), conformément aux standards universitaires européens.

L'admission en institut de formation de masso-kinésithérapie se fait à l'issue de la validation :

- D'une première année de licence proposant une option « Accès santé » (L.AS)
- Du parcours d'Accès Spécifique (PASS) du premier cycle de l'enseignement supérieur

Des modalités de sélection spécifiques existent pour les titulaires de certains diplômes et leur permettent, sous condition, d'être dispensés du suivi et de la validation d'une partie des unités d'enseignement (se renseigner auprès des instituts de formation).

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Après une expérience de 4 ans, le masseur-kinésithérapeute peut préparer en 1 an le diplôme de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou de formateur en institut de formation.

Depuis 2015, la formation de masseur-kinésithérapeute est inscrite dans l'architecture européenne des études supérieures. Le diplôme correspond à 240 crédits européens. Depuis 2021, les masseurs-kinésithérapeutes obtiennent, avec leur diplôme d'État, le grade de master qui permet la poursuite d'études en doctorat.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 2 septembre 2015.
- Arrêté du 17 janvier 2020.
- Décret 2025-1239 du 11 décembre 2025 ; Arrêtés 1122025 du 11 décembre 2025.

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE – MARSEILLE

- FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
13005 MARSEILLE *

ALPES-MARITIMES

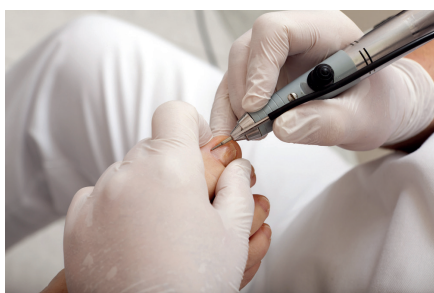
- INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE UNIVERSITÉ COTE D'AZUR
NICE *

* Formation accessible par apprentissage à partir de la 2^e année.

Les formations accessibles avec le baccalauréat

DEPP : Diplôme d'État de pédicure-podologue

Un métier de la filière de la rééducation



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le pédicure-podologue est un professionnel de santé responsable de soins et de traitements concernant le pied. Il doit être en mesure de différencier une affection locale du pied d'une maladie systémique, de distinguer les pathologies relevant de traitements podologiques de celles relevant de la compétence du médecin. La prise en charge podologique peut être éducative, préventive, curative, nécessiter un traitement à long terme, ou relever de la recherche.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le pédicure-podologue exerce essentiellement en libéral mais il peut également être salarié dans un établissement de santé.

COMMENT DEVENIR PÉDICURE-PODOLOGUE ?

Il faut valider le diplôme d'État de pédicure-podologue en suivant une formation de 3 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 3 198 heures au total dont 2 028 heures de formation théorique et 1 170 heures de formation pratique.

L'admission en institut de formation de pédicure-podologue se fait par sélection sur dossier. Il existe 2 voies d'accès à la formation :

- Sélection sur dossier via l'inscription sur la plateforme Parcoursup pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme et âgés de 17 ans au moins. L'examen du dossier peut être complété par un entretien.
- Sélection sur dossier déposé directement auprès de l'établissement en dehors de la plateforme Parcoursup pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

Des dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres peuvent être attribuées par le directeur d'établissement à des candidats admis en formation au regard de leur formation antérieure validée, certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Les pédicures-podologues obtiennent, avec leur diplôme d'État, le grade de licence, ce qui permet la poursuite d'études en master.

Après une expérience de 4 ans, le pédicure-podologue peut préparer en 1 an le diplôme de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou de formateur en institut de formation.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 5 juillet 2010 modifié.
- Arrêté du 17 janvier 2020.
- Arrêté du 31 juillet 2024.

PÉDICURE-PODOLOGUE OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE – MARSEILLE

- FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
13015 MARSEILLE

Les formations accessibles avec le baccalauréat

DEP : Diplôme d'État de psychomotricien

Un métier de la filière de la rééducation



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le travail du psychomotricien consiste à prévenir ou traiter l'altération psychomotrice d'un patient à tous les âges de la vie. Le psychomotricien intervient sur prescription médicale. Il est habilité à accomplir des actes d'évaluation, d'éducation et stimulation, de rééducation et thérapie psychomotrices (équilibre, tonus musculaire, émotions, représentation du corps...).

Son domaine d'intervention est donc celui de la construction ou de la prévention de l'altération de la vie psychique et relationnelle par la mise en œuvre de l'expérience corporelle.

Il travaille en collaboration avec d'autres professionnels : médecins, psychologues, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, aides-soignants, infirmiers, éducateurs...

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le psychomotricien exerce son activité dans les établissements de santé publics ou privés, notamment dans les services de rééducation et de réadaptation, les établissements médico-sociaux mais aussi en libéral.

COMMENT DEVENIR PSYCHOMOTRICIEN ?

Il faut valider le diplôme d'État de psychomotricien en suivant une formation de 3 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 2 522 heures au total dont 680 heures de stages pratiques.

L'admission en institut de formation de psychomotricien se fait par sélection sur dossier via l'inscription sur la plateforme Parcoursup pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme et âgés de 17 au moins. L'examen du dossier peut être complété par un entretien.

Des dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres peuvent être attribuées par le directeur d'établissement à des candidats admis en formation au regard de leur formation antérieure validée, certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Après quatre ans d'expérience professionnelle, un psychomotricien peut préparer en un an le diplôme de cadre de santé qui permet d'encadrer un service ou de former des étudiants psychomotriciens.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 7 avril 1998 modifié.
- Arrêté du 17 janvier 2020.

PSYCHOMOTRICIEN OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE – MARSEILLE

- INSTITUT SUPÉRIEUR DE RÉÉDUCATION PSYCHOMOTRICE (ISRP)
13009 MARSEILLE *

VAR

- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES PROFESSIONS DE SANTÉ (GCSIFVPS)
TOULON

* Places non financées par la Région

Les formations accessibles avec le baccalauréat

DESF : Diplôme d'État de sage-femme

Un métier de la filière du soin



VOIES D'ACCÈS

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

► Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Les sages-femmes (aussi appelées maïeuticiens/maïeuticiennes) exercent une profession médicale. Ce métier est accessible aux hommes depuis 1985.

La sage-femme est responsable de l'accouchement et de ses suites pour la mère et l'enfant. Elle assure également le suivi médical de la grossesse ainsi que les séances de préparation à la naissance et à la parentalité.

Ainsi, elle joue un rôle essentiel en termes de sécurité médicale et d'environnement psychologique de la naissance.

La Loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires) du 21 juillet 2009 réaffirme le rôle des sages-femmes qui peuvent désormais également effectuer, pour toutes les femmes, des consultations de suivi gynécologique, de prévention et de contraception.

La loi du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la profession de sage-femme modifie la durée et le contenu de la formation, reconnaît le métier de sage-femme en tant que profession médicale et Intègre les écoles au sein des universités à compter de la rentrée 2027.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Elle exerce son activité dans les établissements de santé, mais aussi dans les services de Protection maternelle et infantile (PMI). Elle intervient aussi à domicile dans le cadre d'un exercice libéral.

COMMENT DEVENIR SAGE-FEMME ?

Depuis 2024, il faut valider le Diplôme d'État de docteur en maïeutique en suivant une formation de 6 années organisée en trois cycles alternant enseignements théoriques et stages pratiques.

- un 1^{er} cycle de 3 ans intégrant une 1^{re} année de Pass ou de L.AS et 2 années de maïeutique,
- un 2^e cycle de 2 ans (4^e et 5^e année d'études),
- un 3^e cycle d'un an pour obtenir le titre de docteur en maïeutique.

L'admission en école de maïeutique s'effectue à partir des résultats obtenus lors de l'année de PASS ou L.AS et éventuellement d'épreuves complémentaires, selon les places proposées en 2^e année

Des conditions particulières d'accès direct en 2^e ou 3^e année, sans validation de la première année d'accès aux études de santé, sont possibles pour certains étudiants ou professionnels titulaires des diplômes mentionnés l'arrêté du 24 mars 2017 (se renseigner auprès des écoles de sages-femmes).

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Les sages-femmes peuvent accéder à des fonctions d'encadrement ou de formateur en institut de formation en maïeutique sous réserve de validation de certains masters.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 3 juillet 2024

SAGE-FEMME OÙ SE FORMER ?

ALPES-MARITIMES

- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE NICE FONDATION BELLET
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
13015 MARSEILLE.

Les formations accessibles avec le baccalauréat

DEMEM : Diplôme d'État de manipulateur en électroradiologie médicale

Un métier de la filière du médico-technique



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est à la fois un soignant et un technicien. Il participe à la prise en charge des patients, assure la continuité des soins. Il contribue à la réalisation des examens d'imagerie et des traitements par rayonnements ou d'autres agents physiques. Le manipulateur d'électroradiologie médicale est responsable de l'utilisation du matériel, de la réalisation de l'image et de son contrôle, du déclenchement et de la surveillance des irradiations en radiothérapie.

Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe médicale, en particulier avec les radiologues.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le manipulateur d'électroradiologie médicale exerce son activité dans les établissements de santé publics ou privés et dans des cabinets d'imagerie libéraux.

COMMENT DEVENIR MANIPULATEUR EN ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE ?

Il faut valider le diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale en suivant une formation de 3 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 4 200 heures au total dont 2 100 heures de formation pratique.

L'admission en institut de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale se fait par sélection sur dossier. Il existe 2 voies d'accès à la formation :

- Sélection sur dossier via l'inscription sur la plateforme Parcoursup pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme et âgés de 17 ans au moins. L'examen du dossier peut être complété par un entretien.
- Sélection sur dossier déposé directement auprès de l'établissement en dehors de la plateforme Parcoursup pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

Des dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres peuvent être attribuées par le directeur d'établissement à des candidats admis en formation au regard de leur formation antérieure validée, certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Depuis 2015, les manipulateurs d'électroradiologie médicale obtiennent, avec leur diplôme d'État, le grade de licence, qui permet la poursuite d'études en master.

Après une expérience de 4 ans, le manipulateur d'électroradiologie médicale peut préparer en 1 an le diplôme de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou de formateur en institut de formation.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 14 juin 2012 modifié
- Arrêté du 17 janvier 2020 modifié.



MANIPULATEUR EN ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE – MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM) IRFSS HOUPHOUËT BOIGNY
13015 MARSEILLE

VAR

- GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES PROFESSIONS DE SANTE (GCSIFVPS)
TOULON

Les formations accessibles avec le baccalauréat

DPPH : Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière

Un métier de la filière du médico-technique



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le préparateur en pharmacie est un acteur de la santé publique. Il fait partie de la chaîne du médicament et exerce en pharmacie à usage intérieur. Il participe, sous l'autorité technique du pharmacien, à la gestion, l'approvisionnement, la délivrance des médicaments et autres produits de santé. Il délivre donc les médicaments aux différents services et non directement aux patients.

Son activité peut s'étendre à la préparation des dispositifs médicaux stériles ainsi qu'à la préparation des médicaments radiopharmaceutiques et anti-cancéreux.

Le préparateur en pharmacie hospitalière a une solide formation en gestion. Il utilise les logiciels bureautiques et métiers. Il actualise régulièrement ses connaissances (évolution de la réglementation, évolution des connaissances scientifiques...).

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le plus souvent, il est employé en milieu hospitalier mais peut également exercer en officine.

COMMENT DEVENIR PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE ?

Il faut valider le diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière en suivant une formation de 1 an alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 1 400 heures au total dont 700 heures de formation pratique.

L'admission en centre de formation de préparateurs en pharmacie hospitalière est soumise à des épreuves de sélection : présentation d'un dossier et entretien avec jury.

Peuvent se présenter aux épreuves de sélection les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie, du diplôme d'études universitaires scientifiques et technique de préparateur / technicien en pharmacie.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Après une expérience de 4 ans, le préparateur en pharmacie hospitalière peut préparer en 1 an le diplôme d'État de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un service ou formateur dans un institut de formation.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 31 juillet 2024

PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE – MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM)
CENTRE DE FORMATION DES PRÉPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE (CFPPH)
13015 MARSEILLE

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

IADE : Infirmier anesthésiste diplôme d'État

Un métier de la filière du soin



VOIES D'ACCÈS

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

► Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'infirmier anesthésiste est le seul professionnel paramédical habilité à participer à la pratique de l'anesthésie. Il dispense des soins aux patients en bloc opératoire et assure leur surveillance en salle de réveil. L'infirmier anesthésiste est le collaborateur privilégié du médecin anesthésiste.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

L'infirmier anesthésiste exerce dans les établissements de santé publics ou privés, le plus souvent en bloc opératoire, service de réanimation mais aussi en extra-hospitalier (SAMU).

COMMENT DEVENIR INFIRMIER ANESTHÉSISTE ?

Il faut valider le Diplôme d'État d'infirmier anesthésiste en suivant une formation de 2 ans. La formation s'étale sur une durée de 3 290 heures au total dont 2 030 heures de stages.

L'admission en institut de formation se fait sur concours à partir d'une épreuve écrite d'admissibilité et d'une épreuve orale d'admission.

Peuvent se présenter aux épreuves du concours les candidats titulaires du Diplôme d'État d'infirmier et justifiant d'une expérience professionnelle de 2 ans.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Depuis 2014, les infirmiers anesthésistes obtiennent, avec leur diplôme d'État, le grade de master, qui permet la poursuite d'études en doctorat.

L'infirmier anesthésiste peut préparer en 1 an le diplôme de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou de formateur en institut de formation.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 23 juillet 2012.

INFIRMIER ANESTHÉSISTE OÙ SE FORMER ?

ALPES-MARITIMES

- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE NICE FONDATION BELLET NICE*

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

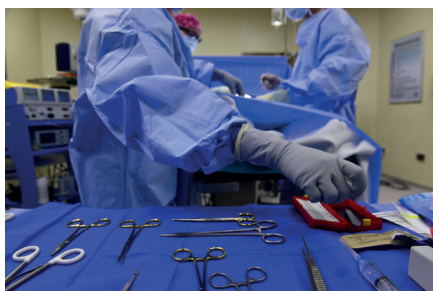
- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE IRFSS HOUPHOUËT BOIGNY (AP-HM) 13015 MARSEILLE*

* Places non financées par la Région

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

IBODE : Infirmier de bloc opératoire Diplôme d'État

Un métier de la filière du soin



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

▶ Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'infirmier de bloc opératoire exerce des activités de soins spécifiques au bloc opératoire.

Il organise son activité au sein d'une équipe pluridisciplinaire et est notamment chargé, d'assister le chirurgien dans l'acte opératoire.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

L'infirmier de bloc opératoire exerce dans les établissements de santé publics ou privés. Il est habilité à exercer dans tous les secteurs où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique ainsi que dans le secteur de la stérilisation du matériel médico-chirurgical.

COMMENT DEVENIR INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE ?

Il faut valider le Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire en suivant une formation de 2 ans comprenant notamment 1 645 heures de stages. L'admission en institut de formation se fait sur sélection comprenant une admissibilité sur dossier et un entretien d'admission.

Peuvent se présenter à la sélection, les candidats titulaires du Diplôme d'État d'infirmier ou d'un titre leur permettant d'exercer la profession.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Depuis 2023, les infirmiers de bloc opératoire obtiendront, avec leur diplôme d'État, le grade de master, qui permet la poursuite d'études en doctorat.

L'infirmier de bloc opératoire peut préparer en 1 an le diplôme de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou de formateur en institut de formation.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 27 avril 2022 modifié.

INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE OÙ SE FORMER ?

ALPES-MARITIMES

- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE NICE / UNIVERSITÉ COTE D'AZUR
(CHU NICE / UCA)
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE IRFSS HOUPHOUËT BOIGNY / AIX-MARSEILLE
UNIVERSITÉ (AP-HM / AMU)
13015 MARSEILLE

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

DEP : Diplôme d'État de puéricultrice

Un métier de la filière du soin et de la petite enfance



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'infirmier puériculteur est un spécialiste de l'enfance et de l'adolescence.

Il évalue l'état de santé des enfants et adolescents, conduit un projet de soins et d'éducation et les met en œuvre. Il accompagne également les familles dans le processus de parentalité et met en œuvre des activités de promotion de la santé et de protection de l'enfant.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le domaine d'intervention du puériculteur est très varié. Il permet ainsi de choisir le secteur hospitalier ou extra-hospitalier :

- En établissement de santé (services de maternité, pédiatrie ou néonatalogie).
- En service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).
- En structure d'accueil de la petite enfance (crèche collective, crèche familiale ou halte-garderie).

COMMENT DEVENIR INFIRMIER PUÉRICULTEUR ?

Il faut valider le Diplôme d'État d'infirmier puériculteur en suivant une formation d'1 an alternant des périodes de formation en institut et des stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 1 500 heures au total dont 710 heures de formation pratique.

L'admission en institut de formation se fait après réussite des épreuves du concours comprenant une épreuve d'admissibilité sur dossier et une épreuve orale d'admission.

Peuvent se présenter au concours, les candidats titulaires du Diplôme d'État d'infirmier ou de sage-femme.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

L'infirmier puériculteur peut préparer en 1 an le diplôme de cadre de santé. Il pourra alors occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou de formateur en institut de formation.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 12 décembre 1990 modifié.
- Arrêté 5 septembre 2025.

INFIRMIER PUÉRICULTEUR OÙ SE FORMER ?

ALPES MARITIMES

- FONDATION LENVAL
- INSTITUT DE FORMATION ET DE L'ADOLESCENCE
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE IRFSS HOUPHOUËT BOIGNY (AP-HM)
13015 MARSEILLE
- FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
13015 MARSEILLE

Fonction d'encadrement

DCS : Diplôme de cadre de santé

Un métier de la filière du soin et de la petite enfance



VOIES D'ACCÈS

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

► Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le cadre de santé exerce des missions larges. Il organise l'activité paramédicale, anime l'équipe et coordonne les moyens d'un service, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations. Il s'inscrit donc dans un travail d'équipe et entretient de nombreuses relations professionnelles avec l'équipe paramédicale qu'il manage, les autres cadres de santé, le cadre supérieur de santé, le directeur des soins, les médecins et les services administratifs.

Il peut également exercer comme cadre formateur dans un institut de formation sanitaire.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le cadre de santé peut exercer au sein d'un établissement de santé ou enseigner dans un institut de formation.

COMMENT DEVENIR CADRE DE SANTÉ ?

Il faut valider le diplôme de cadre de santé en suivant une formation d'1 an (42 semaines) alternant enseignements théoriques, travaux de recherche et stages.

L'admission en institut de formation de cadres de santé se fait après réussite des épreuves de sélection comprenant une épreuve écrite d'admissibilité et un oral d'admission.

Peuvent se présenter aux épreuves de sélection les candidats titulaires d'un des diplômes paramédicaux mentionnés à l'article 1^{er} du décret du 18 août 1995, et pouvant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins quatre ans sur l'une de ces professions.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Les cadres de santé peuvent prétendre à une évolution vers les postes de cadres supérieurs de santé. Ils peuvent également devenir directeurs des soins en établissement de santé ou en institut de formation après réussite à un concours national et une formation complémentaire à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP).

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 18 août 1995 modifié.

CADRE DE SANTÉ OÙ SE FORMER ?

ALPES-MARITIMES

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX ROUGE FRANÇAISE NICE*

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE MARSEILLE IRFSS HOUPHOUËT BOIGNY (AP-HM) 13015 MARSEILLE*

- GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE DU PAYS D'AIX (GCSPA) AIX-EN-PROVENCE - SALON-DE-PROVENCE

- AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ*

* Places non financées par la Région

5. LES FORMATIONS QUALIFIANTES PAR MÉTIERS

5.2 LES FORMATIONS DU TRAVAIL SOCIAL

Les formations accessibles sans le baccalauréat

DEAES : Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

Un métier de la filière de l'accompagnement social et éducatif



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

- ▶ Niveau 3 (niveau CAP, BEP)
- Niveau 4 (niveau Bac)
- Niveau 5 (niveau Bac+2)
- Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)
- Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'accompagnant éducatif et social intervient au quotidien auprès des publics les plus fragiles. Il peut s'agir de personnes atteintes de handicap, ou confrontées à des difficultés liées à l'âge, la maladie ou à une situation sociale d'une particulière vulnérabilité. Il est un soutien dans l'accomplissement des tâches quotidiennes comme des activités de la vie sociale, scolaire ou encore de loisirs. Il leur permet ainsi de se sentir intégrées au sein de leur environnement et acteurs de leur projet de vie, à leur épanouissement et à leur autonomisation.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Il peut intervenir en établissement comme au domicile. L'exercice en établissement est varié puisqu'il peut s'agir d'établissements à caractère social, médico-social ou socio-culturel, d'établissements d'accueil de personnes âgées, dépendantes ou de la petite enfance, de foyers d'hébergement ou encore de centres de formation, de lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques, etc.

COMMENT DEVENIR ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social s'obtient à l'issue d'une formation en alternance pouvant aller de 10 à 24 mois (1 407 heures dont 840 heures de formation pratique).

L'entrée en formation est soumise aux épreuves de sélection comprenant une étude de dossier et un entretien oral. Aucun diplôme n'est requis pour accéder à la formation et certains titres ou diplômes dispensent des épreuves de sélection.

Sont notamment dispensés des épreuves de sélection :

- Les titulaires du diplôme d'État d'aide médico-psychologique.
- Les titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale.
- Les titulaires du diplôme d'État d'aide-soignant.
- Les titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture.
- Les titulaires du diplôme d'État d'assistant familial.
- Les titulaires du titre professionnel d'agent de service médico-social.
- Les titulaires du titre professionnel d'assistant de vie aux familles.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social permet de bénéficier d'allègements de la formation préparant aux diplômes d'État d'aide-soignant, de moniteur-éducateur et de technicien de l'intervention sociale et familiale.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 30 août 2021 modifié.

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL OÙ SE FORMER ?

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
DIGNE-LES-BAINS
SAINTE-TULLE

HAUTES-ALPES

- FONDATION ÉDITH SELTZER – CHANTOISEAU
BRIANÇON

- GRETA ALPES-PROVENCE
GAP
LARAGNE

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)*
NICE

- GIP FIPAN - GRETA CÔTE D'AZUR
NICE
GRASSE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
13004 MARSEILLE
- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
13014 MARSEILLE
- INSTITUT SUPÉRIEUR MARSEILLE LA CADENELLE 13012 MARSEILLE
- GRETA MARSEILLE MÉDITERRANÉE*
13007 MARSEILLE
13010 MARSEILLE
13012 MARSEILLE

BOUCHES-DU-RHÔNE – HORS-MARSEILLE

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE*
MARTIGUES
- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
ARLES

- GRETA PROVENCE AIX-EN-PROVENCE
ARLES *
- ISTRES MIRAMAS *
- VITROLLES

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX ROUGE PACA ET CORSE
OLLIOULES
BRIGNOLES

- GIP FIPAN – GRETA DU VAR
TOULON
DRAGUIGNAN

VAUCLUSE

- CENTRE DE FORMATION « LES CHÊNES »
CARPENTRAS

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
MONTFAVET

* Places non financées par la Région

Les formations accessibles sans le baccalauréat

DEAF : Diplôme d'État d'assistant familial

Un métier de la filière de l'accompagnement social et éducatif



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation continue
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

▶ Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'assistant familial exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile, et dans sa famille, de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

Cet accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique. Il assure une permanence relationnelle, prodigue attention et soins, et assume la responsabilité éducative au quotidien de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur selon ses besoins. Il favorise leur intégration dans la famille d'accueil en fonction de leur âge et de leurs besoins et veille à ce qu'ils trouvent leur place. Il doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du Conseil départemental après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

Un métier de la filière de l'accompagnement social et éducatif.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Il peut intervenir dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance des départements, dans les services de placements familiaux gérés par des établissements privés associatifs, services d'accueil familial spécialisé, accueil familial thérapeutique en services de psychiatrie infanto-juvénile, etc.

COMMENT DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL ?

Tout d'abord, il est nécessaire de suivre, préalablement à l'accueil du premier enfant, un stage préparatoire de 100 h organisé par son employeur. Ensuite, dans un délai de trois ans après la signature du premier contrat de travail, le diplôme d'État d'assistant familial peut être obtenu à l'issue d'une formation de 420 heures adaptée aux besoins spécifiques des enfants accueillis. La formation se déroule sur une amplitude de 18 à 36 mois et comprend quatre domaines de formation :

- Accompagnement éducatif, affectif social et prise en compte des besoins et droits fondamentaux de l'enfant ou du jeune
- Accompagnement de l'enfant ou du jeune dans les relations avec son cercle familial élargi
- Place de l'enfant ou du jeune au sein de sa famille d'accueil de son arrivée à son départ
- Contexte d'intervention de l'assistant familial et travail en équipe pluriprofessionnelle.

Aucun diplôme n'est requis pour accéder à la formation.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Le diplôme d'État d'assistant familial permet également de bénéficier d'allègements de la formation préparant aux diplômes d'État de moniteur-éducateur et de technicien de l'intervention sociale et familiale.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Décret N°2025-305 du 1er avril 2025
- Arrêté 1er avril 2025

ASSISTANT FAMILIAL OÙ SE FORMER ?

ALPES DE HAUTE – PROVENCE

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE *
DIGNE LES BAINS

HAUTES-ALPES

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE *
GAP

ALPES – MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS) *
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE *
13014 MARSEILLE

BOUCHES-DU-RHÔNE – HORS MARSEILLE

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE *
MARTIGUES

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE FRANÇAISE *
OLLIOULES

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE *
SOLLIÈS VILLE

VAUCLUSE

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE *
AVIGNON

* Places non financées par la Région

Les formations accessibles sans le baccalauréat

DEME : Diplôme d'État de moniteur éducateur

Un métier de la filière éducative



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

▶ **Niveau 4 (niveau Bac)**

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le moniteur-éducateur exerce sa fonction auprès d'enfants, d'adolescents ou adultes inadaptés ou en situation de handicap ou de dépendance. Véritable médiateur socio-éducatif, il favorise l'inclusion de ces publics dans l'espace collectif, notamment au travers d'activités de soutien scolaire, d'aide à l'insertion professionnelle ou encore de loisirs. Il veille ainsi à l'adaptation sociale de ces publics vulnérables. Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il assure un accompagnement personnalisé dans l'élaboration de projets et l'accomplissement des démarches quotidiennes.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le moniteur-éducateur est un professionnel de terrain qui évolue essentiellement dans le secteur associatif mais la fonction publique hospitalière et territoriale offrent également des possibilités. Il exerce dans les internats, foyers, externats, centres d'aide par le travail, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico-éducatifs...

COMMENT DEVENIR MONITEUR ÉDUCATEUR ?

Le diplôme d'État de moniteur-éducateur peut être obtenu à l'issue d'une formation de 2 ans. La formation s'étale sur une durée totale de 1 930 heures dont 980 heures de stages pratiques.

Aucun diplôme n'est requis pour se présenter aux épreuves de sélection mais les candidats doivent satisfaire à un concours comprenant une épreuve écrite et une épreuve orale. Il existe des classes préparatoires permettant de préparer ce concours.

Des dispenses de l'épreuve écrite d'admissibilité sont possibles pour les titulaires du baccalauréat ainsi que les titulaires :

- D'un diplôme admis en dispense du baccalauréat.
- D'un diplôme ou titre au moins au niveau 4.
- Du diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale.
- Du BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BPJEPS animation sociale.
- Du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile.
- Du diplôme d'État d'assistant familial.
- Du Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Les moniteurs éducateurs peuvent entamer une autre formation du travail social avec d'importants allègements de formation. Il en va ainsi pour les formations aux diplômes d'État d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 30 août 2021.

MONITEUR ÉDUCATEUR OÙ SE FORMER ?

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
DIGNE-LES-BAINS

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS) *
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
13004 MARSEILLE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR *
13014 MARSEILLE

BOUCHES-DU-RHÔNE - HORS MARSEILLE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF) *
ARLES

HAUTES-ALPES

- GRETA ALPES-PROVENCE
GAP

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE PACA ET CORSE
OLLIOULES

- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES *
TOULON (section en apprentissage)

VAUCLUSE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
AVIGNON

* Places non financées par la Région

Les formations accessibles sans le baccalauréat

DETISF : Diplôme d'État de technicien en intervention sociale et familiale

Un métier de la filière socio-éducative



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

▶ **Niveau 4 (niveau Bac)**

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

A partir du support des activités de la vie quotidienne, le technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) assure une action socio-éducative auprès des familles voire d'autres publics. Son intervention vise à permettre l'intégration sociale, le développement et l'autonomie des personnes aidées. Son rôle est donc à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien.

Ainsi, le TISF est amené à contribuer, avec la famille, à l'élaboration de repas équilibrés, à développer des outils de gestion du budget, à préparer le retour d'un enfant placé au sein du foyer, etc.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le secteur associatif et les collectivités locales sont les principaux employeurs des techniciens de l'intervention sociale et familiale. Ils interviennent essentiellement au domicile des familles ou dans les autres lieux de vie, tels que les établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (foyers de l'enfance, résidences pour personnes âgées, etc.).

COMMENT DEVENIR TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE ?

Le diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale est accessible à l'issue d'une formation de 2 ans d'une durée totale de 2 000 heures dont 1 050 heures de stages pratiques.

Aucun diplôme n'est requis pour présenter les épreuves de sélection qui consistent en un dossier et un entretien de 30 minutes visant à évaluer motivation et compréhension du métier.

Des dispenses de ces épreuves sont possibles pour :

- les lauréats de l'Institut de l'engagement,
- les apprentis / contrats pro en structure sociale ou médico-sociale,
- les candidats ayant déjà validé certains blocs/domaines du diplôme (versions 2006 ou 2024).

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale peuvent compléter leur parcours ou se réorienter vers d'autres métiers du travail social grâce à d'importants allègements de formation. Sont concernées les formations préparant aux diplômes d'État de moniteur-éducateur, d'éducateur spécialisé, ou encore d'éducateur de jeunes enfants.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 1er juillet 2024 modifié.

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE OÙ SE FORMER ?

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT SUPÉRIEUR MARSEILLE LA CADENELLE (ISMC)
13012 MARSEILLE
- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR *
13014 MARSEILLE
- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF) *
13004 MARSEILLE

VAUCLUSE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
MONTFAVET

* Places non financées par la Région.

Les formations accessibles après le baccalauréat

DEASS : Diplôme d'État d'assistant de service social

Un métier de la filière sociale



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

- Niveau 3 (niveau CAP, BEP)
- Niveau 4 (niveau Bac)
- Niveau 5 (niveau Bac+2)
- ▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)
- Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'assistant de service social intervient auprès de personnes ou familles et mène toutes actions visant à :

- Améliorer leurs conditions de vie sur les plans social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel.
- Faciliter leur autonomie et leur inclusion dans la société.
- Prévenir ou surmonter les difficultés.

Par exemple, dans un centre social l'assistant social accueille les personnes ayant des problèmes de revenus, de logement, d'éducation et les accompagne dans la recherche de solutions.

Dans une approche globale de l'accompagnement social, il est force de propositions pour la conception des politiques sociales. L'assistant social contribue aux actions de prévention, à la lutte contre les exclusions et au développement social dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau, en favorisant l'implication des usagers.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

L'assistant de service social exerce dans les secteurs publics et privés, au sein d'établissements de soins, sociaux, médico-sociaux, d'organismes de protection sociale, d'associations, voire d'entreprises.

COMMENT DEVENIR ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL ?

Le métier d'assistant de service social est l'unique profession réglementée du secteur social. **L'obtention du Diplôme d'État d'assistant de service social est donc obligatoire** pour exercer.

Ce diplôme sanctionne une formation de 3 ans en alternance entre enseignement théorique et enseignement pratique en stages. La formation s'étale sur une durée de 3 442 heures au total dont 1 925 heures de stages.

L'admission en institut de formation d'assistant de service social se fait sur sélection :

- Via l'inscription sur la plateforme Parcoursup pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme et âgés de 17 ans au moins.
- Ou directement auprès de l'établissement en dehors de la plateforme Parcoursup pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

Peuvent être admis en formation :

- Les titulaires du baccalauréat.
- Les titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Les titulaires bénéficiant d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Vers une nouvelle formation d'assistant de service social

La formation évolue pour mieux répondre aux enjeux du travail social d'aujourd'hui. **Dès septembre 2026, un nouveau référentiel de formation entre en vigueur :**

- Une structure en blocs de compétences : 3 blocs communs à tous les métiers du travail social + 1 bloc spécifique au métier d'assistant de service social.
- Des passerelles facilitées entre les formations, permettant une réorientation plus souple en cours de parcours.
- Un volume de formation harmonisé : 1 517 heures d'enseignement théorique et 1 925 heures de stages pratiques.

Objectif : renforcer la lisibilité des parcours, favoriser la mobilité professionnelle et valoriser les compétences transversales du travail social.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Sous conditions d'expérience et de formation complémentaire, l'assistant de service social peut accéder à des postes d'encadrement, tels que responsable de circonscription d'action sociale ou d'unité territoriale, conseiller technique, chef de service, ou encore directeur d'établissement ou d'association.

Il peut également poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).
- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS).
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 6 octobre 2025

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL OÙ SE FORMER ?

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
DIGNE-LES-BAINS

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
13004 MARSEILLE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
13014 MARSEILLE

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX-ROUGE
OLLIOULES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)
DRAGUIGNAN

VAUCLUSE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
MONTFAVET

Les formations accessibles après le baccalauréat

DEEJE : Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

Un métier de la filière de la petite enfance



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

- Niveau 3 (niveau CAP, BEP)
- Niveau 4 (niveau Bac)
- Niveau 5 (niveau Bac+2)
- ▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)
- Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à quatre niveaux : accueil, éducation, prévention, coordination. En lien avec les parents, il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques. En créant un environnement riche et motivant, il contribue à leur éveil et à leur apprentissage de la vie sociale. Il est aussi amené à encadrer des équipes et être responsable de groupes de vie.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Il exerce son activité principalement dans des structures d'accueil de la petite enfance (crèches, jardins d'enfants, haltes-garderies) ainsi que dans les établissements de santé, les services qui accueillent des enfants handicapés ou qui connaissent des difficultés sociales (foyers de l'enfance, maisons maternelles, centres d'action médico-sociale précoce). Les ludothèques, les bibliothèques, les centres de loisirs maternels réclament aussi de plus en plus ces professionnels.

COMMENT DEVENIR ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS ?

Il faut valider le diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes enfants en suivant une formation de 3 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 3 442 heures au total dont 1 925 heures de stages pratiques.

L'admission en institut de formation d'éducateur de jeunes enfants se fait sur sélection :

- Via l'inscription sur la plateforme pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme et âgés de 17 ans au moins.
- Ou directement auprès de l'établissement en dehors de la plateforme Parcoursup pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

Peuvent être admis en formation :

- Les titulaires du baccalauréat.
- Les titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Les titulaires bénéficiant d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Vers une nouvelle formation d'Éducateur de Jeunes enfants.

La formation évolue pour mieux répondre aux enjeux du travail social d'aujourd'hui. **Dès septembre 2026, un nouveau référentiel de formation entre en vigueur :**

- Une structure en blocs de compétences : 3 blocs communs à tous les métiers du travail social + 1 bloc spécifique au métier d'Éducateur de Jeunes enfants.
- Des passerelles facilitées entre les formations, permettant une réorientation plus souple en cours de parcours.
- Un volume de formation harmonisé : 1 517 heures d'enseignement théorique et 1 925 heures de stages pratiques.

Objectif : renforcer la lisibilité des parcours, favoriser la mobilité professionnelle et valoriser les compétences transversales du travail social.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Avec quelques années d'expérience, l'éducateur de jeunes enfants peut évoluer vers des postes de directeurs d'établissement d'accueil de petite enfance (halte-garderie, crèche, jardin d'enfants).

- Les éducateurs de jeunes enfants peuvent aussi poursuivre une formation supérieure pour préparer : Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).
- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS).
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 6 octobre 2025

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS OÙ SE FORMER ?

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
DIGNE-LES-BAINS

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR ET CORSE (IRTS) 13014
MARSEILLE

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX ROUGE FRANÇAISE
OLLIIOULES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)
DRAGUIGNAN

VAUCLUSE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF) MONTFAVET

Les formations accessibles après le baccalauréat

DEES : Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Un métier de la filière éducative



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des handicaps physiques, psychiques, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion. Par son action, il aide les personnes en difficultés à développer leurs capacités.

A titre d'exemple, auprès d'enfants handicapés, un éducateur spécialisé élabore et met en œuvre des projets de vie avec les enfants et leur famille. Il peut également aller à la rencontre des jeunes dans un quartier et soutenir leurs projets de vie.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Les éducateurs sont employés par des associations et organismes du champ de l'accueil et de l'éducation spécialisée, par des collectivités locales ou par l'État.

Ils peuvent exercer en milieu ouvert : club de prévention, action éducative en milieu ouvert (AEMO), aide sociale à l'enfance, centres sociaux... Ils peuvent aussi exercer en établissement : Maisons d'enfants à caractère social (MECS), établissements et services d'aide par le travail (ESAT), instituts médico-éducatifs, centres d'hébergement et de réadaptation sociale, etc.

COMMENT DEVENIR ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ ?

Il faut valider le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé en suivant une formation de 3 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 3 442 heures au total dont 1 925 heures de stages pratiques.

L'admission en institut de formation d'éducateur spécialisé se fait sur sélection :

- Via l'inscription sur la plateforme Parcoursup pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme et âgés de 17 ans au moins.
- Ou directement auprès de l'établissement en dehors de la plateforme Parcoursup pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

Peuvent être admis en formation :

- Les titulaires du baccalauréat.
- Les titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Les titulaires bénéficiant d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Vers une nouvelle formation d'Éducateur spécialisé.

La formation évolue pour mieux répondre aux enjeux du travail social d'aujourd'hui. **Dès septembre 2026, un nouveau référentiel de formation entre en vigueur :**

- Une structure en blocs de compétences : 3 blocs communs à tous les métiers du travail social + 1 bloc spécifique au métier d'Éducateur spécialisé.
- Des passerelles facilitées entre les formations, permettant une réorientation plus souple en cours de parcours.
- Un volume de formation harmonisé : 1 517 heures d'enseignement théorique et 1 925 heures de stages pratiques.

Objectif : renforcer la lisibilité des parcours, favoriser la mobilité professionnelle et valoriser les compétences transversales du travail social.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Les éducateurs spécialisés peuvent poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS).
- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 6 octobre 2025

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ OÙ SE FORMER ?

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS) PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR
DIGNE-LES-BAINS

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)
13004 MARSEILLE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR ET CORSE (IRTS) 13008
MARSEILLE

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX ROUGE FRANÇAISE
OLLIOULES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)
DRAGUIGNAN

VAUCLUSE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF) MONTFAVET

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

DEETS : Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

Un métier de la filière éducative



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'éducateur technique spécialisé est un travailleur social qui a une double compétence :

- Professionnelle (ex : menuiserie, cuisine, horticulture) qu'il utilise comme support pour transmettre des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être.
- Éducative.

Il contribue à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté (dépendance, souffrance physique ou psychique, difficulté sociale, familiale).

Son action vise à promouvoir des actions économiques, de formation et d'insertion. Il permet aux personnes accompagnées de progresser dans leurs apprentissages tout en tenant compte des exigences d'une production.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Les éducateurs techniques spécialisés exercent leur profession dans tous les lieux où sont accueillis des jeunes ou des adultes handicapés ou inadaptés tels que les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), ateliers protégés, centres de rééducation, hôpitaux, mais également au sein d'entreprises d'insertion, ou encore de centres d'adaptation à la vie active.

COMMENT DEVENIR ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ?

Il faut valider le diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé en suivant une formation de 3 ans alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 3 442 heures au total dont 1 925 heures de stages pratiques.

L'admission en institut de formation d'éducateur technique spécialisé se fait sur sélection :

- Via l'inscription sur la plateforme Parcoursup pour les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme et âgés de 17 ans au moins.
- Ou directement auprès de l'établissement en dehors de la plateforme Parcoursup pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

Peuvent être admis en formation :

- Les titulaires du baccalauréat.
- Les titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Les titulaires bénéficiant d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Vers une nouvelle formation d'Éducateur technique spécialisé

La formation évolue pour mieux répondre aux enjeux du travail social d'aujourd'hui. **Dès septembre 2026, un nouveau référentiel de formation entre en vigueur :**

- Une structure en blocs de compétences : 3 blocs communs à tous les métiers du travail social + 1 bloc spécifique au métier d'Éducateur technique spécialisé.
 - Des passerelles facilitées entre les formations, permettant une réorientation plus souple en cours de parcours.
 - Un volume de formation harmonisé : 1 517 heures d'enseignement théorique et 1 925 heures de stages pratiques.
- Objectif : renforcer la lisibilité des parcours, favoriser la mobilité professionnelle et valoriser les compétences transversales du travail social.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Avec de l'expérience professionnelle, l'éducateur technique spécialisé peut exercer des fonctions d'encadrement ou de direction d'établissement.

Les éducateurs techniques spécialisés peuvent également poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS).
- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 6 octobre 2025



ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR ET CORSE (IRTS) 13008
MARSEILLE

ALPES-MARITIMES

HAUTE ECOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS) *
NICE

* Places non financées par la Région.

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

CESF : Conseiller en économie sociale familiale

Un métier de la filière socio-éducative



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Son intervention auprès des personnes en difficulté (financières, logement, surendettement, chômage...) privilégie une finalité éducative et participative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes, afin qu'ils accèdent à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Les CESF exercent principalement leur métier dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires...



COMMENT DEVENIR CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE ?

Il faut valider le diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale en suivant une formation de 1 an alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation (volume horaire actuel en cours de réforme) s'étale sur une durée de 1 100 heures au total dont 560 heures de stages pratiques.

L'admission en institut de formation de conseiller en économie sociale familiale se fait sur sélection, directement auprès de l'établissement, sur la base :

- D'un dossier constitué par le candidat.
- D'un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

A partir de 2027 : Révision des modalités d'admission : inscription via Parcoursup pour la majorité des candidats.

Peuvent être admis en formation :

- Les titulaires du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale.
- Les candidats bénéficiant d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation.
- Réforme du diplôme de CESF à partir de septembre 2027. La formation au Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale (DE CESF) évolue pour mieux répondre aux enjeux du travail social contemporain. Cette réforme s'inscrit dans une refonte globale des diplômes du travail social de niveau licence (bac +3).

Objectifs de la réforme

Harmoniser les formations avec les autres diplômes du travail social (ASS, ES, EJE...). Faciliter les passerelles entre les métiers grâce à un tronc commun renforcé.

Moderniser les contenus pour mieux répondre aux réalités du terrain et aux besoins des publics accompagnés.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

Les conseillers en économie sociale familiale peuvent poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS).
- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 6 octobre 2025.

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT SUPÉRIEUR MARSEILLE CADENELLE (ISMC) *
13012 MARSEILLE
- LYCÉE MARIE-CURIE *
13005 MARSEILLE
- LYCÉE PASTRÉ - GRANDE BASTIDE *
13009 MARSEILLE

ALPES-MARITIMES

- LYCÉE HONORE D'ÉTIENNE D'ORVES *
NICE
- LYCÉE LES FAUVETTES *
CANNES

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

DEMF : Diplôme d'État de médiateur familial

Un métier de la filière de l'accompagnement social et éducatif



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ Apprentissage
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

- Niveau 3 (niveau CAP, BEP)
- Niveau 4 (niveau Bac)
- Niveau 5 (niveau Bac+2)
- ▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)
- Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Le médiateur familial intervient dans les situations de conflits ou de rupture dans le champ de la famille dans la diversité de son expression actuelle. Il facilite le rétablissement du dialogue, les liens de communication entre les personnes, leur capacité à gérer le conflit ainsi que leur capacité à négocier.

Il est garant du cadre et du déroulement du processus de restauration du dialogue et de la recherche de solutions aux conflits en prenant en compte les besoins de chacun des membres de la famille.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Il peut intervenir dans des associations à caractère social ou familial, des associations spécifiques de médiation familiale, des services publics ou para-publics (CAF, MSA...) et parfois en libéral.

COMMENT DEVENIR MÉDIATEUR FAMILIAL ?

Le diplôme d'État de médiateur familial s'obtient à l'issue d'une formation de 3 ans au maximum. Elle comprend 490 heures d'enseignement théorique réparti en 4 unités de formation et 105 heures de formation pratique. L'admission en institut de formation se fait par sélection sur dossier puis d'un entretien. Peuvent se présenter à cette sélection, les candidats titulaires :

- Justifier d'un diplôme national, classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles, mentionné au titre V du livre IV du code de l'action sociale et des familles ou au livre III de la quatrième partie du code de la santé publique ;
- Justifier d'un diplôme national, classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles, en droit, psychologie ou sociologie délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Justifier d'un diplôme national classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 19 mars 2012 modifié

MÉDIATEUR FAMILIAL OÙ SE FORMER ?

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR ET CORSE (IRTS) *
13014 MARSEILLE

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS) *
NICE

* Places non financées par la Région

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

CAFERUIS : Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Fonction d'encadrement



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation initiale
- ▶ Formation continue
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

- Niveau 3 (niveau CAP, BEP)
- Niveau 4 (niveau Bac)
- Niveau 5 (niveau Bac+2)
- ▶ Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)
- Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'encadrant ou le responsable d'unité d'intervention sociale assure la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale et l'exercice de la citoyenneté.

Ce professionnel joue un rôle clé au sein des établissements dans la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

En responsabilité d'une unité de travail, il a pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers en cohérence avec le projet de l'établissement. Sa position d'interface entre direction et équipes lui confère une fonction spécifique de communication interne.

Dans ses fonctions, il dispose d'autonomie, d'initiative et de responsabilités.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Les cadres et responsables d'unité d'intervention sociale exercent principalement dans les établissements, les services sociaux et médico-sociaux, les collectivités territoriales, les structures de l'insertion ou encore les établissements socio-culturels.



COMMENT DEVENIR CADRE ET RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE ?

Il faut valider le Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrant et de responsable d'unité d'intervention sociale en suivant une formation de 820 heures (dont 420 heures de stages pratiques) étalée sur une période de 2 ans maximum.

L'admission en institut de formation fait l'objet d'une sélection sur dossier puis d'un entretien. Peuvent se présenter à cette sélection les candidats suivants :

- Les titulaires d'un diplôme au moins de niveau 6.
- Les titulaires d'un diplôme au moins de niveau 5 du code de l'action sociale et des familles.
- Les titulaires d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau 5 et justifiant de deux ans d'expérience. Aucune durée d'expérience professionnelle n'est exigée lorsque ces candidats occupent une fonction d'encadrement dans un service social ou médico-social.
- Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur au moins de niveau 5 et justifiant de 3 ans d'expérience dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement. Aucune durée d'expérience professionnelle n'est exigée lorsque ces candidats occupent une fonction d'encadrement dans un service social ou médico-social.
- Les titulaires d'un diplôme social ou médico-social au moins de niveau 4 justifiant de 4 ans d'expérience professionnelle.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

- Le CAFERUIS permet de bénéficier d'allègements de formation et de dispenses d'épreuves de certification pour la formation au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 31 août 2022.

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADRANT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS) OÙ SE FORMER ?

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS)*
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR ET CORSE (IRTS) *
13008 MARSEILLE

BOUCHES-DU-RHÔNE - HORS MARSEILLE

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE* MARTIGUES *

VAR

- INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE (IRFSS) CROIX ROUGE FRANÇAISE *
OLLIOULES

VAUCLUSE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF)*
MONTFAVET

- UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DU VAUCLUSE *
AVIGNON

* Places non financées par la Région.

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

DEIS : Diplôme d'État d'ingénieur social

Fonction de cadre et d'encadrement



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation continue
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

▶ Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

L'ingénieur social est un cadre spécialisé dans la conception, l'analyse et la mise en œuvre des politiques sociales, à l'échelle d'un territoire et/ou d'une institution. Il dispose de compétences en recherche, ingénierie, intervention et accompagnement aux changements. Il peut également accéder à la fonction de direction, notamment dans le champ des organisations du développement social local.

La formation repose sur la transmission de connaissances en sociologie (des politiques publiques, des associations, des organisations, des professions) et de méthodologies de recherche qui viennent éclairer les nouveaux rapports entre l'économique, le politique et le social. Elles visent à alimenter une réflexion portant sur les conditions de la mise en œuvre des politiques publiques.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

L'ingénieur social est amené à prendre un poste de direction, de chargé de mission, conseiller technique, chargé de développement, chargé d'études ou coordinateur de projets dans différentes structures telles que les établissements et services sociaux et médico-sociaux, collectivités territoriales, organisations de l'économie sociale et solidaire, organismes de sécurité sociale...

COMMENT DEVENIR INGÉNIEUR SOCIAL ?

Il faut valider le diplôme d'État d'ingénierie sociale en suivant une formation organisée sur 6 semestres maximum alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 875 heures au total dont 175 heures de stages pratiques.

L'admission en institut de formation d'ingénierie sociale se fait directement auprès de l'établissement sur la base d'un dossier et d'un entretien.

Peuvent être admis en formation :

- Les titulaires d'un diplôme au moins de niveau 6, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles.
- Les titulaires d'un diplôme au moins de niveau 5, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.
- Les titulaires d'un diplôme national ou diplôme d'État ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 7.
- Les titulaires d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'État, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau 5 et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.
- Les titulaires d'un diplôme national ou diplôme d'État ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement

supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau 6 et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

- Les candidats appartenant au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

QUELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE ?

La formation au diplôme d'État d'ingénierie sociale est organisée en coopération entre une université et un établissement de formation préparant aux diplômes de travail social. Cette coopération permet aux étudiants qui le souhaitent de suivre de façon concomitante une formation préparant à un diplôme de master.

Pour plus d'informations sur les perspectives de carrière, il est possible de se référer au tableau des dispenses et allègements prévus dans les références réglementaires ci-dessous :



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 2 août 2006
- Arrêté du 27 juin 2024

INGÉNIEUR SOCIAL OÙ SE FORMER ?

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS) *
- NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF) *
- 13004 MARSEILLE

BOUCHES-DU-RHÔNE - HORS MARSEILLE

- COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE *
- MARTIGUES

VAUCLUSE

- INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL (IMF) *
- MONTFAVET

* Places non financées par la Région.

Les formations accessibles sous conditions spécifiques

CAFDES : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

Fonction de cadre et d'encadrement



VOIES D'ACCÈS

- ▶ Formation continue
- ▶ VAE

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau 3 (niveau CAP, BEP)

Niveau 4 (niveau Bac)

Niveau 5 (niveau Bac+2)

Niveau 6 (niveau Bac+3 et +4)

▶ Niveau 7 (niveau Bac+5)

LE MÉTIER [Découvrir la fiche métier](#)

Par son action, le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale répond à l'intérêt des usagers, assure l'organisation d'une prise en charge individualisée de qualité, facilite l'expression et la satisfaction de leurs besoins, favorise l'accès à leurs droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Il exerce ses responsabilités, par délégation de l'employeur, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des exigences éthiques, déontologiques, tout en s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

Évaluant dans un univers complexe, nécessitant des connaissances et des compétences en stratégie et en management global, il exerce des fonctions qui, afin de conduire les changements requis par l'évolution, requièrent la maîtrise d'outils, de méthodologie et de savoir-faire qui s'inscrivent dans le champ de l'action et de la décision.

OÙ TRAVAILLE-T-IL ?

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale peut exercer ses missions dans des structures pour enfants ou adultes en difficulté sociale, établissements d'hébergement des personnes âgées, instituts pour enfants et adultes handicapés ou encore services d'aide à domicile.

COMMENT DEVENIR DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE ?

Il faut valider le CAFDES en suivant une formation organisée de 24 à 30 mois alternant périodes de formation en institut et stages pratiques en milieu professionnel. La formation s'étale sur une durée de 1 210 heures au total dont 510 heures de stages pratiques.

L'admission pour le CAFDES se fait directement auprès de l'établissement de formation sur la base d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale. Peuvent être admis en formation :

- Les titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 6.
- Les titulaires d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures.
- Les titulaires d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 5 et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.
- Les candidats en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 27 août 2022 modifié



DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE OÙ SE FORMER ?

ALPES-MARITIMES

- HAUTE ÉCOLE DU TRAVAIL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE (HETIS) *
NICE

BOUCHES-DU-RHÔNE - MARSEILLE

- INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR ET CORSE (IRTS) *
13008 MARSEILLE

* Places non financées par la Région.

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

